



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

MISE À JOUR DES PROJECTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

LE 8 NOVEMBRE 2011



Canada

PROCHAINE PHASE DU
 **PLAN
D'ACTION**
ÉCONOMIQUE DU CANADA



© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2011)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

This document is also available in English.

N° de cat. : F1-37/2011F-PDF



TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants.....	5
1. Soutenir la croissance et l'emploi.....	7
Mesures visant à soutenir la croissance et l'emploi	9
Renouvellement du régime de ciblage de l'inflation.....	15
Maintien de l'avantage financier du Canada	15
2. Évolution et perspectives économiques	19
Introduction	19
Évolution et perspectives de l'économie mondiale.....	19
Évolution des marchés financiers	25
Prix des produits de base.....	27
Évolution récente de l'économie canadienne.....	28
Perspectives de l'économie canadienne	34
Évaluation des risques et hypothèses de planification	37
3. Perspectives financières.....	39
Évolution des perspectives financières depuis le budget de 2011.....	39
État sommaire des opérations	44
Perspectives concernant les revenus budgétaires	45
Perspectives concernant les charges de programmes.....	48
Risques associés aux projections financières	52
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques.....	52



FAITS SAILLANTS

- ✓ Le Canada a mieux résisté à la récession mondiale que la plupart des autres pays industrialisés, et il est le seul pays du Groupe des Sept (G-7) à avoir plus que recouvré à la fois la totalité de la production et la totalité des emplois perdus pendant la récession.
- ✓ Cependant, l'économie mondiale a ralenti ces derniers temps, et l'incertitude entourant les perspectives à court terme a considérablement augmenté. Le Canada n'est pas à l'abri de ce changement du contexte mondial.
- ✓ Par conséquent, les économistes du secteur privé ont revu à la baisse leurs prévisions de croissance de l'économie canadienne depuis le budget de 2011, particulièrement pour 2011 et 2012. On prévoit maintenant que le produit intérieur brut (PIB) réel croîtra de 2,2 % en 2011 et de 2,1 % en 2012.
- ✓ La détérioration de la situation économique mondiale a commencé à influencer sur l'emploi au pays, dont le niveau est presque inchangé depuis juillet 2011. Toutefois, le nombre de Canadiennes et de Canadiens ayant actuellement un emploi est supérieur de près de 600 000 au nombre observé au moment où la récession a pris fin, et le taux de chômage a diminué de façon notable pour s'établir à 7,3 %, après avoir atteint un sommet de 8,7 % pendant la récession.
- ✓ Les perspectives économiques sont empreintes d'une forte incertitude, et le principal risque à court terme est la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire en Europe.
- ✓ Compte tenu de l'incertitude entourant le contexte économique mondial, le gouvernement a accru l'ajustement en fonction du risque à court terme qu'il applique aux fins de planification financière à la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal.
- ✓ Le gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada afin de soutenir la croissance et l'emploi.
- ✓ Outre les mesures prévues dans la prochaine phase du Plan d'action économique, le gouvernement annonce dans la présente mise à jour qu'il ramènera de 10 cents à 5 cents la hausse potentielle maximale du taux de cotisation d'assurance-emploi en 2012, et qu'il prolongera de façon temporaire la bonification du Programme de travail partagé.
- ✓ Le gouvernement continuera de surveiller étroitement la situation économique au Canada et à l'échelle mondiale. Dans l'éventualité d'un fléchissement sensible de l'économie, le gouvernement sera disposé à intervenir de façon flexible et mesurée, au besoin, pour soutenir la croissance et l'emploi au Canada.
- ✓ Parallèlement, le gouvernement poursuit l'exécution de son plan d'action de réduction du déficit visant à réaliser des économies annuelles permanentes d'au moins 4 milliards de dollars d'ici 2014-2015. Grâce à ces économies, le gouvernement sera davantage en mesure de respecter son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.



- ✓ Les projections financières contenues dans la présente mise à jour montrent que le gouvernement est sur la bonne voie pour éliminer le déficit fédéral à moyen terme.
- ✓ Le gouvernement continuera d'axer ses efforts sur la mise en œuvre de la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada afin d'améliorer à long terme le bien-être des Canadiens en assurant la reprise économique, en éliminant le déficit et en investissant dans les éléments déterminants de la croissance économique à long terme.



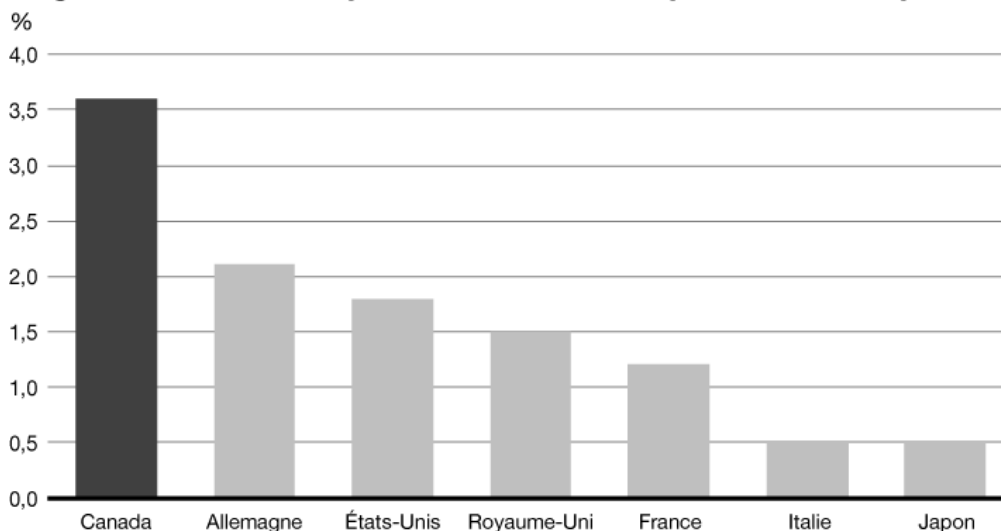
1. SOUTENIR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

L'économie du Canada s'est mieux remise de la récession mondiale que celle de la plupart des autres pays industrialisés, grâce aux mesures exceptionnelles du Plan d'action économique du Canada et à la solidité des facteurs économiques et financiers fondamentaux du pays. Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvré à la fois la totalité de la production et la totalité des emplois perdus pendant la récession. De plus, le Canada a connu une croissance de l'emploi nettement plus forte que celle des autres pays du G-7 durant la reprise (graphique 1.1).

Le Canada a connu la plus forte croissance de l'emploi parmi les pays du G-7 durant la reprise

Graphique 1.1

Augmentation de l'emploi au cours de la reprise économique



Nota – Données mensuelles pour le Canada (juill. 2009 à oct. 2011), l'Allemagne (juill. 2009 à sept. 2011), les États-Unis (févr. 2010 à oct. 2011), l'Italie (août 2010 à sept. 2011) et le Japon (août 2011 à sept. 2011). Données trimestrielles pour le Royaume-Uni (1^{er} trim. de 2010 au 2^e trim. de 2011) et la France (4^e trim. de 2009 au 2^e trim. de 2011).

Source : Haver Analytics

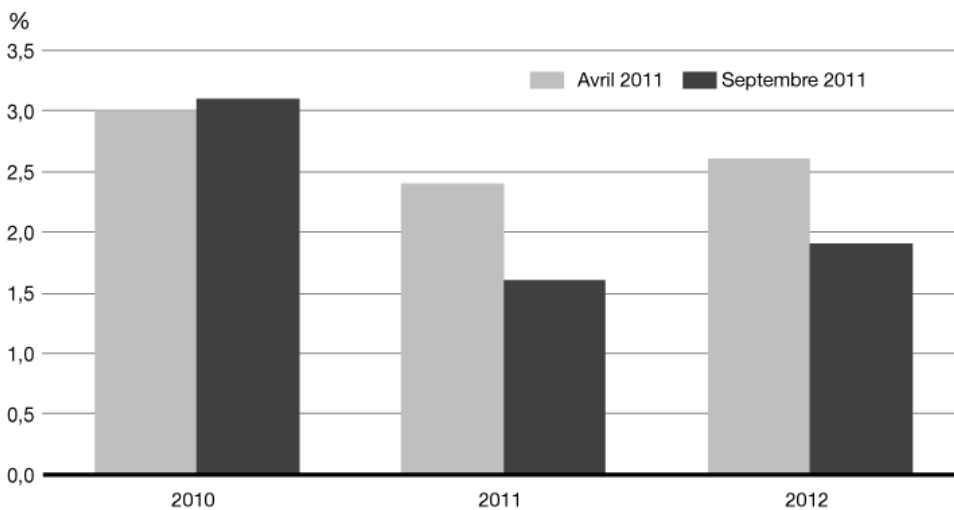


Cependant, la reprise mondiale a ralenti récemment, particulièrement dans les économies avancées, en raison de l'atténuation de l'effet des mesures exceptionnelles de stimulation budgétaire, de facteurs temporaires tels que le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon, et de la faible confiance à l'égard des efforts de certains pays européens visant à remettre leurs finances publiques sur une trajectoire viable. Compte tenu du fait que la croissance mondiale a été plus faible que prévu durant le premier semestre de la présente année, le Fonds monétaire international (FMI) a récemment révisé ses prévisions de croissance pour les économies avancées, les abaissant à seulement 1,6 % en 2011 et 1,9 % en 2012, soit près de 1 point de pourcentage de moins que les prévisions d'avril dernier pour les mêmes périodes (graphique 1.2).

Le Canada subit les contrecoups de la faiblesse de la reprise mondiale

Graphique 1.2

Perspectives de croissance du PIB réel dans les économies avancées, selon le FMI



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2011 et septembre 2011

Bien que son économie se porte beaucoup mieux que celle d'autres pays avancés, le Canada n'est pas à l'abri des événements qui se déroulent à l'échelle mondiale. En fait, depuis le budget de 2011, les économistes du secteur privé ont revu à la baisse leurs prévisions concernant la croissance du PIB réel au Canada, et en particulier pour 2011 et 2012. Ils s'attendent maintenant à ce que le PIB réel croisse de 2,2 % en 2011 et de 2,1 % en 2012, au lieu des taux respectifs de 2,9 % et de 2,8 % publiés dans le budget. Par conséquent, le niveau projeté du PIB nominal (la mesure la plus large de l'assiette fiscale) est sensiblement inférieur à l'hypothèse de planification présentée dans le budget. La faiblesse de l'économie à l'extérieur de nos frontières s'est répercutée dans le marché du travail canadien; l'emploi a reculé en octobre après une hausse marquée le mois précédent, de sorte que l'emploi se situe à un niveau presque identique à celui du milieu de 2011.



Le 25 octobre 2011, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé pour passer en revue les perspectives économiques ressortant de l'enquête de septembre 2011 ainsi que les risques entourant ces perspectives. Les économistes ont alors convenu que la moyenne des prévisions de l'enquête de septembre constituait un point de départ raisonnable aux fins de la planification financière.

Les économistes ont souligné à la fois des risques de détérioration et d'amélioration des perspectives, risques qui proviennent en grande partie de l'étranger. Le principal risque à court terme pesant sur les perspectives que les économistes ont relevé est la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire en Europe. Toutefois, si les mesures énoncées le 26 octobre par les autorités européennes en vue de régler cette crise réussissent à rétablir la stabilité et la confiance des marchés financiers, il pourrait en résulter une croissance plus forte que prévu. Les risques de détérioration tiennent pour leur part à l'incertitude soutenue découlant de cette crise, qui pourrait se propager au sein de l'Europe et, par la suite, toucher les marchés mondiaux du crédit. En outre, la possibilité d'un ralentissement encore plus marqué de l'économie américaine à court terme, combinée aux préoccupations entourant la viabilité des finances publiques des États-Unis à moyen terme, pourrait également entraîner des conséquences négatives pour l'économie canadienne.

Compte tenu de ces risques, le gouvernement a jugé prudent d'appliquer un ajustement à la baisse en fonction du risque aux prévisions du PIB nominal utilisées aux fins de planification financière, et d'accroître l'ajustement appliqué précédemment aux données à court terme, soit la période pendant laquelle les risques sont les plus élevés.

Mesures visant à soutenir la croissance et l'emploi

Étant donné la fragilité de la situation économique mondiale, le gouvernement a pris, dans le budget de 2011, de nouvelles mesures pour garantir la reprise au Canada. Ces mesures ciblées et temporaires visant à aider les entreprises et les travailleurs canadiens comprennent les suivantes :

- Aider le secteur canadien de la fabrication et de la transformation en prolongeant de deux ans l'application temporaire du taux de déduction pour amortissement accéléré à l'égard des investissements dans les machines et le matériel.
- Accorder aux petites entreprises un crédit d'impôt temporaire à l'embauche pouvant atteindre 1 000 \$ au titre de la hausse des cotisations d'assurance-emploi de l'employeur en 2011 par rapport à celles versées en 2010, afin de favoriser l'embauche de nouveaux employés.
- Renouveler pour un an le Projet pilote sur les 14 meilleures semaines de rémunération et le Projet pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi, afin d'accorder un soutien additionnel aux prestataires.
- Prolonger l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés afin de soutenir les programmes de formation et d'emploi qui sont destinés à ces Canadiens.
- Améliorer le Programme de protection des salariés afin de protéger un plus grand nombre de travailleurs qui sont touchés par la faillite ou la mise en séquestre de leur employeur.
- Prolonger d'un an le crédit d'impôt pour exploration minière qui est offert aux particuliers qui investissent dans des actions accréditives.



- Prolonger d'au plus 16 semaines les accords de travail partagé afin d'éviter les mises à pied en offrant des prestations d'assurance-emploi aux travailleurs qui acceptent un horaire de travail réduit, le temps que leur employeur redresse sa situation.

Le gouvernement a également prévu, dans la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada, certaines mesures visant à soutenir les facteurs déterminants de la croissance économique à long terme, notamment les suivantes :

- Établir par voie législative un investissement annuel permanent au titre du Fonds de la taxe sur l'essence afin d'assurer un financement prévisible à long terme pour l'infrastructure municipale.
- Fournir du financement dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter plus rapidement des technologies clés de l'information et des communications grâce à des projets réalisés en collaboration avec les collèges.
- Investir dans la création de 10 nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada et appuyer les projets conjoints de commercialisation menés par les collèges et les universités, par l'entremise du programme De l'idée à l'innovation.
- Accroître et élargir l'admissibilité des étudiants de niveau postsecondaire à temps plein et à temps partiel au Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants.
- Faire progresser les partenariats public-privé (PPP) afin d'optimiser l'utilisation des fonds publics dans le contexte de l'exécution de projets d'infrastructure publique, notamment en s'assurant que des propositions de PPP sont élaborées pour les projets fédéraux d'approvisionnement lorsque de tels partenariats sont envisageables. PPP Canada Inc. appuie, grâce à son Fonds PPP, divers projets tels que le prolongement de la route Chief Peguis à Winnipeg, au Manitoba, qui réduira la congestion routière, et la construction et l'exploitation à long terme d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans la région de Kananaskis, en Alberta.
- Investir dans l'économie de l'énergie plus propre en renouvelant, à hauteur de près de 100 millions de dollars sur deux ans, le financement destiné à la recherche, au développement et aux projets de démonstration dans les domaines de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique.

En rebâtissant les flottes de la Marine royale du Canada et de la Garde côtière canadienne, le gouvernement créera également des emplois à long terme et générera des retombées économiques importantes dans le secteur de la construction navale et les industries connexes à l'échelle du Canada. Ces activités nécessiteront une main-d'œuvre spécialisée dans divers secteurs, tels que la fabrication de l'acier, la technologie de l'information et le développement et l'intégration de systèmes de défense. Des entreprises et des travailleurs canadiens de toutes les régions du pays profiteront de la construction de petits et de grands vaisseaux ainsi que des travaux connexes de réparation et de mise à niveau.



L'aide fédérale destinée aux infrastructures provinciales, territoriales et municipales s'est considérablement accrue ces dernières années, grâce aux investissements réalisés dans le cadre du plan Chantiers Canada, doté de 33 milliards de dollars, et aux mesures de stimulation de l'infrastructure prises dans le cadre du Plan d'action économique. Le gouvernement a également reporté la date d'échéance des projets d'infrastructure relevant de quatre fonds financés par le Plan d'action afin de permettre l'achèvement des projets restants et de prolonger l'activité de construction et ses retombées économiques connexes jusqu'à l'exercice financier 2011-2012.

Même si les mesures du Plan d'action économique prennent fin graduellement, le gouvernement continue d'effectuer d'importants investissements dans l'infrastructure à l'échelle du Canada. Ces investissements permettent de préserver et de créer des emplois, de moderniser une vaste gamme d'infrastructures publiques et de jeter les bases de la croissance économique à long terme. Selon les prévisions, les investissements dans l'infrastructure réalisés dans le cadre du plan Chantiers Canada, en incluant les contributions des provinces et des territoires, devraient s'établir à plus de 26 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, ce qui représente d'importantes possibilités d'emploi. En outre, le gouvernement collaborera avec les provinces, les territoires, la Fédération canadienne des municipalités et d'autres intervenants en vue d'élaborer un plan à long terme en matière d'infrastructures publiques; cette initiative se poursuivra après l'expiration du plan Chantiers Canada.

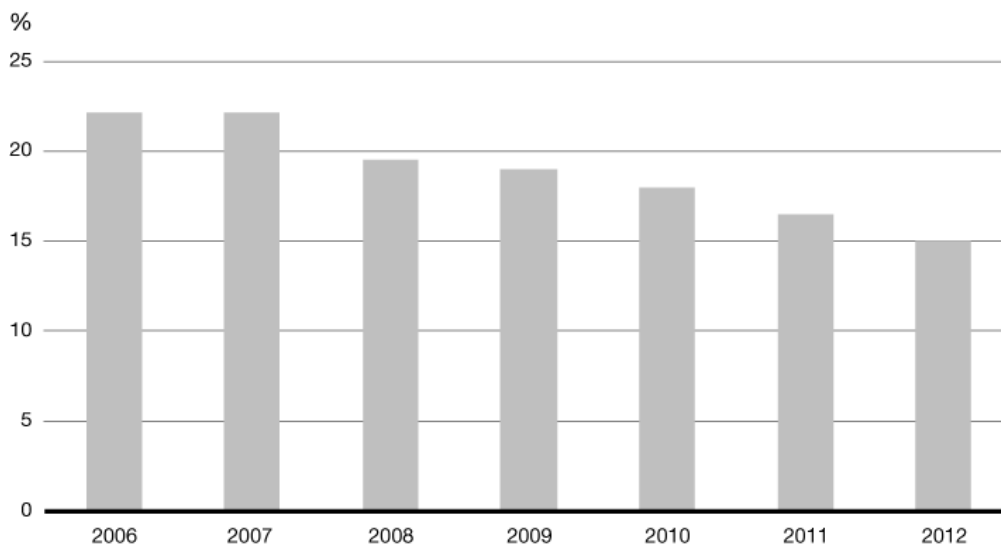


En 2007, le Parlement a adopté un audacieux plan de réduction des impôts qui aide à faire en sorte que le Canada soit reconnu comme un pays qui applique de faibles taux d'imposition sur les investissements des entreprises. La dernière étape de la réduction progressive du taux d'imposition du revenu des sociétés entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012, lorsque le taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés diminuera de 1,5 point de pourcentage pour s'établir à 15 % (graphique 1.3). Le gouvernement a aussi encouragé les provinces et les territoires à collaborer au soutien de l'investissement des entreprises, de la création d'emplois et de la croissance dans tous les secteurs de l'économie canadienne, en établissant l'objectif consistant à appliquer un taux fédéral-provincial combiné de l'impôt sur le revenu des sociétés de 25 %. La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ayant ramené leur taux d'imposition à 10 % ou s'étant engagés à le faire, et le taux de l'Alberta se situant déjà à 10 %, la majeure partie du revenu des entreprises canadiennes sera imposée à un taux de 25 % lorsque la dernière étape de la réduction du taux de l'Ontario prendra effet, le 1^{er} juillet 2013.

Le plan de réduction des impôts contribue à faire connaître le Canada comme un pays appliquant un faible taux d'imposition aux investissements des entreprises qui créent des emplois

Graphique 1.3

Taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés



Source : Ministère des Finances

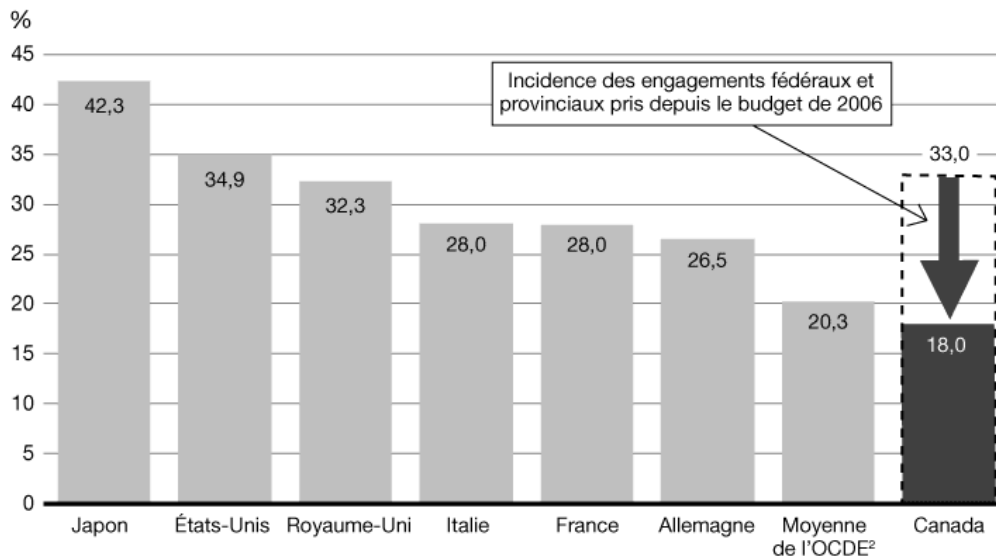


Il est largement reconnu que les réductions d'impôt de portée générale contribuent à l'amélioration des taux de croissance de la productivité et de l'économie. Grâce aux changements qui ont été apportés aux régimes fédéral et provinciaux de fiscalité des sociétés, le Canada a maintenant un taux global d'imposition applicable aux nouveaux investissements des entreprises qui est nettement moins élevé que celui de tout autre pays du G-7 et inférieur à la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (graphique 1.4).

Le Canada vient en tête du G-7 avec le taux d'imposition le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises

Graphique 1.4

Taux effectif marginal d'imposition¹ applicable aux nouveaux investissements des entreprises, 2014



¹ Le taux effectif marginal d'imposition tient compte des mesures annoncées en date du 1^{er} septembre 2011. Il ne tient pas compte du secteur des ressources ou du secteur financier ni des dispositions fiscales liées à la recherche et au développement.

² Excluant le Canada.

Source : Ministère des Finances

La présente *Mise à jour des projections économiques et financières* ajoute aux mesures prévues dans la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada pour soutenir la croissance et l'emploi en limitant la hausse potentielle maximale du taux de cotisation d'assurance-emploi en 2012 et en prolongeant de façon temporaire la bonification du Programme de travail partagé.



Limiter la hausse potentielle maximale du taux de cotisation d'assurance-emploi

Afin d'aider encore plus les travailleurs et les employeurs canadiens à surmonter les difficultés découlant de la fragilité de la croissance de l'économie mondiale, le gouvernement ramènera de 10 cents à 5 cents la hausse potentielle maximale du taux de cotisation d'assurance-emploi par tranche de 100 \$ de rémunération assurable pour l'année 2012. Il maintiendra ainsi la même augmentation potentielle maximale qu'en 2011. Cette mesure laissera plus de 600 millions de dollars aux entreprises et aux travailleurs canadiens en 2012. Le gouvernement procède actuellement à une consultation sur les moyens d'améliorer le mécanisme d'établissement du taux de cotisation afin de rendre ce taux plus stable et prévisible à l'avenir; il fera le point sur ces consultations au cours des prochains mois.

Prolongation temporaire de la bonification du Programme de travail partagé

Le Programme de travail partagé a aidé à stabiliser le marché canadien du travail en offrant un soutien à des milliers d'employés; il a en effet permis à ces derniers de continuer de travailler selon des semaines de travail réduites en recevant des prestations d'assurance-emploi pour les jours durant lesquels ils ne travaillent pas. Ce programme a permis aux entreprises de conserver leurs travailleurs qualifiés pendant qu'elles se restructuraient. Au cours des trois dernières années, plus de 290 000 travailleurs ont participé à des accords de travail partagé. Dans le budget de 2011, le gouvernement a permis, de façon provisoire, la prolongation d'au plus 16 semaines des accords de travail partagé en vigueur ou récemment venus à échéance. À l'heure actuelle, 15 000 participants continuent de bénéficier du Programme de travail partagé. Afin d'appuyer une reprise soutenue pour les entreprises et les travailleurs canadiens, le gouvernement accordera, jusqu'en octobre 2012, une prolongation additionnelle d'au plus 16 semaines des accords de travail partagé en vigueur, récemment venus à échéance ou nouveaux.

Infrastructure à l'appui des échanges commerciaux

Le gouvernement prévoit moderniser et accroître la capacité des installations frontalières prioritaires à l'échelle du Canada. Les économies canadienne et américaine sont étroitement intégrées, et des biens et des services d'une valeur d'environ 1,6 milliard de dollars traversent la frontière chaque jour, la plupart par train ou par route. Les investissements dans une infrastructure moderne à nos points d'entrée terrestre clés feront en sorte que nos passages frontaliers auront la capacité de traiter le volume de véhicules commerciaux et de passagers engendré par la croissance économique et la création d'emplois. Ces investissements dans l'amélioration de l'infrastructure frontalière appuieront des collectivités du Centre et de l'Ouest du Canada, de même qu'ils profiteront à tous les Canadiens, particulièrement ceux dont l'emploi dépend des échanges commerciaux et ceux qui traversent régulièrement la frontière.



Amélioration et entretien de l'infrastructure fédérale

Conscient du fait qu'une infrastructure à la fine pointe permet les déplacements des personnes, des biens et des services vers les marchés et qu'elle améliore la compétitivité des entreprises, ce qui facilite la croissance de l'économie et soutient la création d'emplois, le gouvernement réalise également certains investissements d'envergure dans l'amélioration et l'entretien de l'infrastructure fédérale.

Il investit dans les immobilisations pour maintenir l'infrastructure fédérale et en améliorer la sécurité. Les actifs visés comprennent notamment les suivants : les ponts interprovinciaux, comme les ponts Macdonald-Cartier et Alexandra dans la région de la capitale nationale, les ponts des Allumettes et des Joachims qui relient des collectivités de l'Ontario et du Québec, et le pont J.C. Van Horne entre le Nouveau-Brunswick et le Québec; un tronçon de 835 kilomètres de la route de l'Alaska en Colombie-Britannique; l'écluse et le barrage St. Andrews au Manitoba; et la cale sèche ainsi que le musée maritime de Kingston, en Ontario. Ces investissements créeront des emplois à l'échelle locale et feront en sorte que ces actifs continuent de fournir de précieux services aux collectivités dans lesquelles ils sont situés.

Le gouvernement finance aussi des travaux de réparation de grande envergure et d'entretien des ponts fédéraux du grand Montréal, y compris le pont Champlain, de manière à ce que ces liens de transport clés continuent de répondre aux besoins des usagers tout en étant conformes aux normes de sécurité les plus rigoureuses.

Renouvellement du régime de ciblage de l'inflation

La crise économique et financière mondiale de 2008 et 2009 a montré la valeur du régime flexible de ciblage de l'inflation du Canada qui, conjugué à une politique budgétaire prudente et à un système financier national sain, a aidé à faire en sorte que le Canada soit l'une des économies avancées les plus performantes durant et après la crise mondiale. Étant donné ces avantages avérés, le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de renouveler le régime de ciblage de l'inflation pour les cinq prochaines années.

Maintien de l'avantage financier du Canada

Compte tenu du risque plus élevé pesant sur les perspectives économiques à court terme, le gouvernement a accru l'ajustement en fonction du risque qu'il applique aux prévisions financières aux fins de planification (tableau 1.1). Par conséquent, les projections actuelles à l'égard des revenus sont réduites de 3,0 milliards de dollars en 2011-2012, de 4,5 milliards en 2012-2013, de 3,0 milliards en 2013-2014, et de 1,5 milliard en 2014-2015, en 2015-2016 et en 2016-2017.

Tableau 1.1

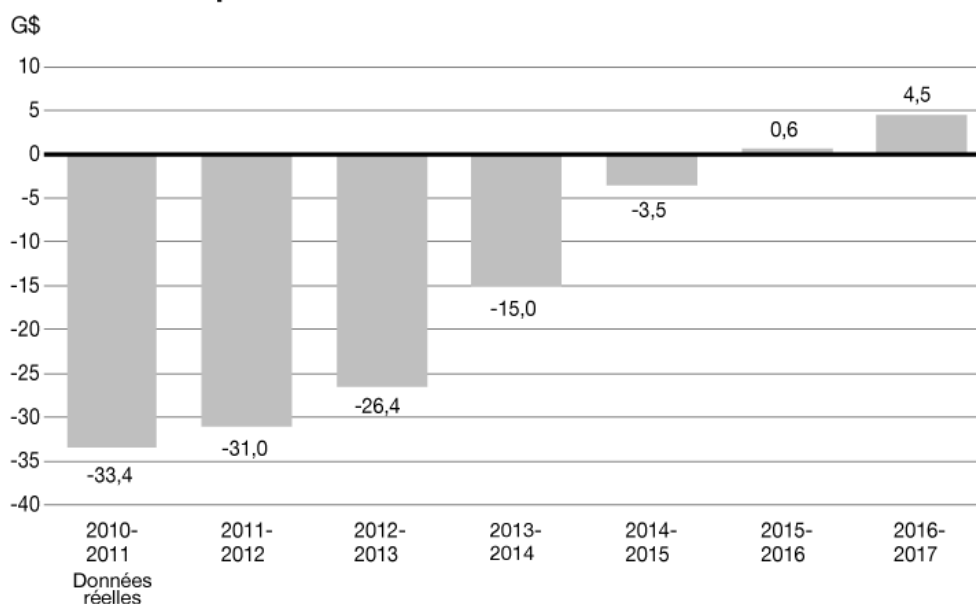
Ajustement accru en fonction du risque

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
			(G\$)			
Budget de 2011	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5	s.o.
Mise à jour des projections économiques et financières	-3,0	-4,5	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5

Les projections financières contenues dans la présente mise à jour montrent que le gouvernement demeure sur la bonne voie pour éliminer le déficit à moyen terme tout en conservant la marge de manœuvre nécessaire pour répondre, au besoin, à l'évolution de la situation économique au moyen de mesures modérées pour soutenir la croissance et l'emploi (graphique 1.5).

Le plan d'action de réduction du déficit contribuera au rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016

Graphique 1.5
Solde budgétaire compte tenu des économies attendues du plan d'action de réduction du déficit



Source : Ministère des Finances

Afin de maintenir la solidité de la situation financière du Canada, le gouvernement a annoncé dans le budget de 2011 son plan d'action de réduction du déficit, dans le cadre duquel les dépenses de programmes directes seraient examinées en vue de dégager des économies permanentes d'au moins 4 milliards de dollars par année d'ici 2014-2015. Cet examen met particulièrement l'accent sur la réalisation d'économies au titre des dépenses de fonctionnement et sur l'amélioration de la productivité, et il porte également sur la pertinence et l'efficacité des programmes. Un comité spécial du Conseil du Trésor s'emploie actuellement à évaluer les propositions d'économies. Le gouvernement communiquera les résultats de cet examen dans le budget de 2012. Les économies réalisées contribueront au rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016 (tableau 1.2). Les économies budgétaires associées au plan d'action de réduction du déficit seront prises en compte dans les projections financières une fois que les mesures particulières auront été déterminées et intégrées au budget de 2012.



Tableau 1.2

Solde budgétaire projeté – Le retour à l'équilibre budgétaire est en bonne voie

	Projections						
	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
	(G\$)						
Solde budgétaire – Mise à jour de 2011	-33,4	-31,0	-27,4	-17,0	-7,5	-3,4	0,5
Économies visées par le plan d'action de réduction du déficit			1,0	2,0	4,0	4,0	4,0
Solde budgétaire incluant les économies attendues du plan d'action de réduction du déficit	-33,4	-31,0	-26,4	-15,0	-3,5	0,6	4,5

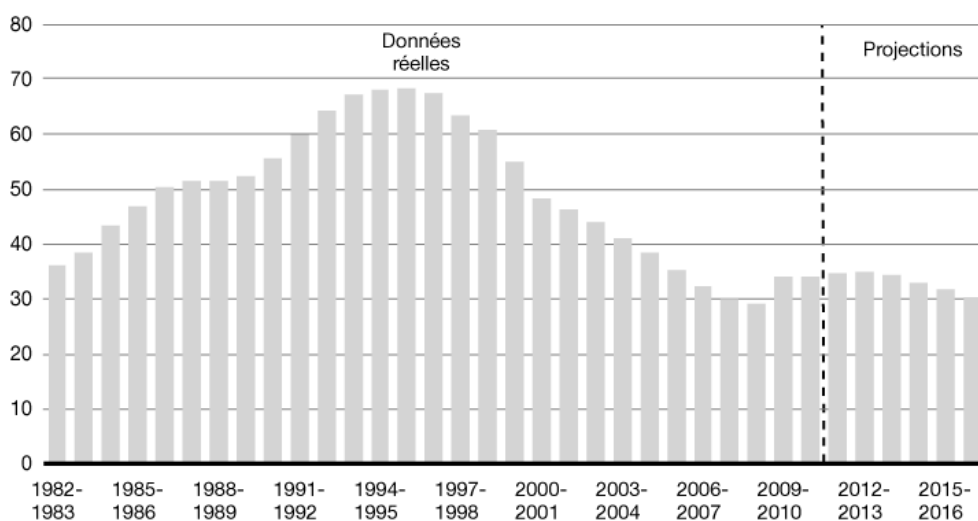
Le rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme fera en sorte que la dette fédérale, exprimée en proportion de la taille de l'économie, reprendra sa trajectoire descendante d'ici 2013-2014 (graphique 1.6). On prévoit ainsi que la dette fédérale du Canada sera ramenée à 30,3 % du PIB d'ici 2016-2017. Cela aidera le Canada à atteindre les cibles convenues par les dirigeants du G-20 au Sommet de Toronto en juin 2010 (consistant à réduire le déficit de moitié d'ici 2013 et à stabiliser ou réduire le ratio de la dette de l'ensemble des administrations publiques au PIB d'ici 2016) et ce, beaucoup plus tôt que prévu.

Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait reprendre une trajectoire descendante à compter de 2013-2014

Graphique 1.6

Ratio de la dette fédérale au PIB

% du PIB



Sources : Ministère des Finances; Statistique Canada



L'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme, annoncé pour la première fois dans la *Mise à jour des projections économiques et financières* de 2009, est lié au fait que le gouvernement est fermement convaincu que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle de l'État consiste à fournir l'infrastructure, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société à des niveaux d'imposition faibles et viables à long terme.

Le gouvernement s'acquittera de son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire sans augmenter les impôts et les taxes et sans réduire les transferts aux particuliers, y compris ceux pour les aînés, les enfants et les chômeurs, ni les transferts aux autres administrations au titre des soins de santé, des services sociaux, de la péréquation ou de la taxe sur l'essence (transfert qui est destiné aux municipalités).

Le gouvernement continuera de mettre l'accent sur les priorités énoncées dans la prochaine phase du Plan d'action économique du Canada en soutenant la création d'emplois, en appuyant les familles et les collectivités, en investissant dans l'innovation, l'éducation et la formation, et en préservant l'avantage financier du Canada. En effectuant des investissements productifs et viables dans ces domaines clés, il continuera de jeter les bases d'une croissance et d'une prospérité à long terme pour tous les Canadiens.



2. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES¹

Introduction

Le Canada a mieux résisté à la récession mondiale que la plupart des autres pays industrialisés, et il est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvré à la fois la totalité de la production et la totalité des emplois perdus pendant la récession.

Cette solidité est attribuable aux importantes mesures de stimulation mises en place au début de la récession ainsi qu'à la robustesse des facteurs économiques et financiers fondamentaux du Canada, qui ont permis de soutenir la demande intérieure dans le contexte d'une économie mondiale fragile.

Cependant, la situation et les perspectives de l'économie mondiale se sont récemment détériorées, et l'incertitude entourant les perspectives a augmenté, en grande partie sous l'effet des répercussions négatives de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire en Europe, ainsi que des inquiétudes concernant la viabilité de la situation des finances publiques des États-Unis. Ce climat d'incertitude a ébranlé la confiance des consommateurs et des entreprises, et le cours des actions des sociétés a subi un recul marqué à l'échelle mondiale. Compte tenu de cette détérioration de la situation et des perspectives de l'économie mondiale, les économistes du secteur privé ont revu à la baisse leurs prévisions concernant la croissance de l'économie canadienne depuis le budget de 2011, en particulier pour 2011 et 2012.

Ce chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale et au Canada depuis le dépôt du budget de 2011. Il décrit également les prévisions économiques du secteur privé qui servent de point de départ aux projections financières du gouvernement et traite des risques et de l'incertitude entourant ces prévisions économiques.

Évolution et perspectives de l'économie mondiale

Après avoir enregistré une croissance supérieure aux prévisions à la fin de 2009 et au début de 2010, la reprise mondiale a ralenti au cours de la première moitié de 2011, et elle devrait demeurer modérée prochainement. La croissance a ralenti, particulièrement dans les économies avancées, en raison de l'effet de plus en plus ténu des mesures exceptionnelles de stimulation de l'économie et de facteurs temporaires, tels que le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon, mais aussi d'un manque de confiance dans les efforts déployés par certains gouvernements pour remettre les finances publiques sur une trajectoire viable. Par conséquent, dans toutes les économies du G-7, la croissance a ralenti à environ 1 % ou à un taux inférieur au second trimestre de 2011.

Une partie du ralentissement dans les économies avancées avait été prévue, étant donné l'arrivée à terme prévue des mesures exceptionnelles de stimulation qui ont été mises en place par les gouvernements pendant la récession. La plupart de ces mesures provisoires ont été instaurées en 2009 et en 2010, et elles ont entraîné une augmentation marquée des dépenses gouvernementales visant à soutenir la croissance durant une période de faiblesse de la demande du secteur privé. Toutefois, ces mesures arrivent à échéance et, contrairement à ce qui s'est produit au Canada, la demande du secteur privé n'a pas encore entièrement pris le relais dans bon nombre de pays.

¹ Tous les taux de croissance présentés dans ce chapitre sont annualisés, sauf indication contraire.



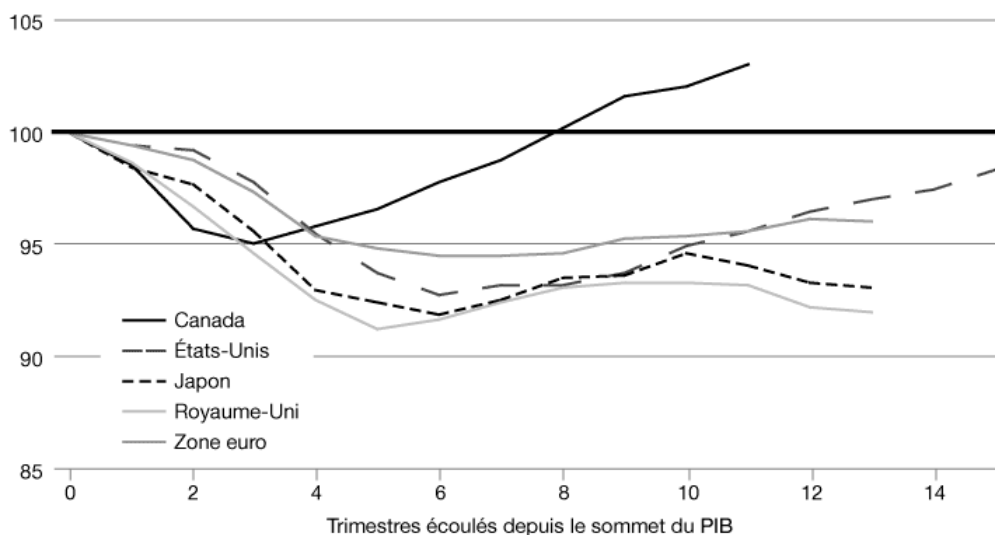
Dans de nombreux pays également, les consommateurs sont toujours limités par des niveaux d'endettement élevés et une confiance réduite, tandis que le secteur privé hésite à investir et à embaucher du personnel. En conséquence, la plupart des économies avancées n'ont toujours pas pleinement récupéré la perte de la demande privée subie pendant la récession (graphique 2.1).

Les gouvernements mettent progressivement fin à leurs dépenses de stimulation, mais la demande du secteur privé n'a pas encore entièrement pris le relais dans de nombreuses économies avancées

Graphique 2.1

Évolution de la demande intérieure privée réelle depuis le sommet atteint avant la récession¹

Indice : sommet = 100



Nota – La demande intérieure privée correspond à la somme des dépenses de consommation, des entreprises et de logement. Les données pour la zone euro et le Royaume-Uni comprennent en plus l'investissement public.

¹ Sommet du PIB réel.

Sources : Agences nationales de la statistique; calculs du ministère des Finances

La faiblesse de la croissance sous-jacente dans les économies avancées a été aggravée au second trimestre du présent exercice par plusieurs facteurs temporaires, dont les perturbations liées au tremblement de terre et au tsunami qui ont frappé le Japon, ainsi que l'agitation politique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et la flambée connexe des prix du pétrole. En outre, aux États-Unis, les mauvaises conditions climatiques ont nui à la croissance au second trimestre.



L'un des principaux facteurs ayant freiné la croissance mondiale a été l'incidence sur la confiance et le cours des actions découlant de l'incertitude grandissante à l'égard de la capacité de certains pays de remettre leurs finances publiques sur une trajectoire viable.

Aux États-Unis, le débat politique prolongé au sujet du plafond de la dette fédérale et la baisse subséquente de la notation des emprunts de l'État par Standard & Poor's ont ébranlé la confiance du public et des entreprises dans la capacité du gouvernement américain de gérer efficacement sa situation financière, malgré le fait qu'on soit parvenu à résoudre la question du plafond de la dette à la dernière minute. Ce climat d'incertitude a eu pour effet d'amplifier les difficultés sous-jacentes de l'économie américaine, qui sont attribuables au processus permanent de désendettement des consommateurs et à la faiblesse continue du marché du logement.

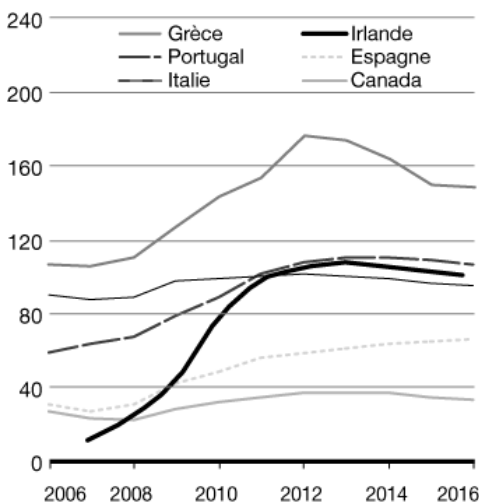
En Europe, les répercussions de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire se sont amplifiées à la fin de l'été et à l'automne 2011, car les marchés ont de plus en plus mis en doute la capacité des gouvernements de gérer les niveaux excessifs de la dette publique dans certains pays de la zone euro. Les coûts d'emprunt ont donc considérablement augmenté dans certaines de ces économies, et le rendement des obligations d'État à deux ans de la Grèce et du Portugal a atteint ou presque atteint des niveaux record au début de novembre (graphique 2.2).

Les conséquences de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire en Europe se sont aggravées au milieu de 2011

Graphique 2.2

Dette nette globale des administrations publiques

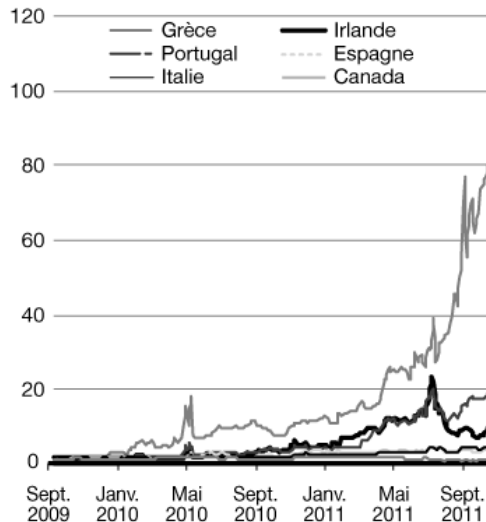
% du PIB



Source : FMI, *Fiscal Monitor*, septembre 2011

Rendement des obligations d'État à 2 ans

%



Nota – Données en date du 4 novembre 2011.

Source : Bloomberg



Ces tensions perdurent, même si les autorités européennes ont annoncé le 26 octobre la mise en place d'un ensemble de mesures stratégiques visant à contrer la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire, notamment une majoration du coefficient de trésorerie des banques européennes, un accroissement du financement du Fonds européen de stabilité financière, qui sera porté à 1 billion d'euros, et une entente selon laquelle les créanciers privés de la dette souveraine de la Grèce accepteraient de réduire de moitié le montant de leurs créances. Bien que les marchés boursiers mondiaux aient d'abord réagi positivement, les marchés financiers sont demeurés instables et les taux d'intérêt demeurent élevés pour certains pays d'Europe. Les mesures annoncées le 26 octobre ne constituent qu'une première étape pour les autorités en vue de régler la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire. Dans un contexte d'incertitude considérable entourant l'évolution de la situation dans la zone euro, les dirigeants du G-20, réunis au sommet de Cannes les 3 et 4 novembre 2011, ont fait bon accueil au plan de la zone euro et pressé les autorités de le développer et de le mettre en œuvre rapidement.

Aux États-Unis et en Europe, les données économiques traduisent les effets de cette plus grande incertitude. En Europe, les indicateurs économiques récents, particulièrement les indices d'activité dans les secteurs de la fabrication et des services, laissent croire que la zone euro pourrait déjà être en récession.

Aux États-Unis, les données révisées des comptes nationaux montrent que l'activité économique au cours des trois dernières années a été plus faible qu'annoncé précédemment, la récession ayant été plus sévère – et la reprise, plus lente – que selon les estimations antérieures. En effet, à la fin du deuxième trimestre de 2011, le PIB réel des États-Unis était encore inférieur (de 0,4 %) au sommet d'avant la récession, tandis que le Canada avait plus que recouvré la totalité de la production perdue au cours de la récession. Les données du premier semestre de 2011 montrent qu'à l'instar des autres grandes économies, celle des États-Unis connaît une période de faiblesse, le PIB réel n'ayant progressé que de 0,4 % au premier trimestre et de seulement 1,3 % au deuxième.

Parallèlement à cette faible hausse de la production, la reprise du marché du travail aux États-Unis a aussi ralenti. Après des gains d'environ 200 000 emplois au cours de trois des quatre premiers mois de 2011, la progression de l'emploi a ralenti de manière marquée, pour se fixer à tout juste 90 000 par mois en moyenne jusqu'à la fin d'octobre. L'embauche dans le secteur privé est un peu plus élevée, à près de 120 000 emplois par mois en moyenne au cours de la même période. Le nombre d'emplois salariés aux États-Unis demeure donc inférieur de 4,7 % à son sommet, tandis que le taux de chômage s'établit à 9,0 %, soit plus du double du creux de 4,4 % enregistré avant la récession.



Bien que modeste, la demande privée aux États-Unis semble néanmoins se maintenir. Même si, en raison de l'incertitude à propos des perspectives économiques et de la situation des finances publiques américaines et du repli du cours des actions, le niveau de confiance des consommateurs est proche des planchers cycliques et historiques, d'autres indicateurs récents de l'activité économique font toutefois état d'une croissance soutenue. La vigueur des ventes au détail témoigne plus particulièrement d'une progression constante des dépenses de consommation, tandis que la forte hausse de la production de machines et de matériel montre que les entreprises continuent d'investir (graphique 2.3).

Aux États-Unis, la confiance s'est récemment effritée, mais les dépenses et la production se maintiennent

Graphique 2.3

Confiance des consommateurs aux États-Unis

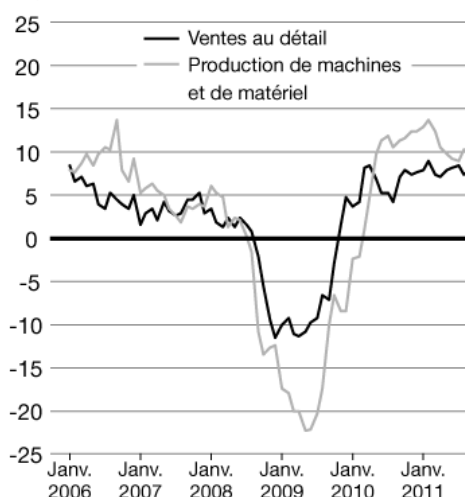
Indice : 1985 = 100



Source : U.S. Conference Board

Ventes au détail et production industrielle de machines et de matériel aux États-Unis

%, une année sur l'autre



Sources : U.S. Census Bureau; Réserve fédérale américaine

Au début de la deuxième moitié de l'année, l'économie américaine affichait dans l'ensemble un dynamisme modéré. Au troisième trimestre, la croissance s'est accélérée comparativement au ralentissement connu au premier semestre, pour atteindre 2,5 %. La poussée au troisième trimestre a bénéficié d'une remontée de 2,4 % des dépenses de consommation, tandis que l'investissement des entreprises a crû de plus de 16 %. Toutefois, le frein que continuent d'imposer la faiblesse du marché américain du logement et l'endettement toujours élevé des ménages, combiné à l'incertitude à propos de la situation financière de Washington, persiste à miner la confiance des consommateurs et des entreprises, ce qui pourrait inciter les ménages et les entreprises à mettre leurs dépenses en veilleuse.



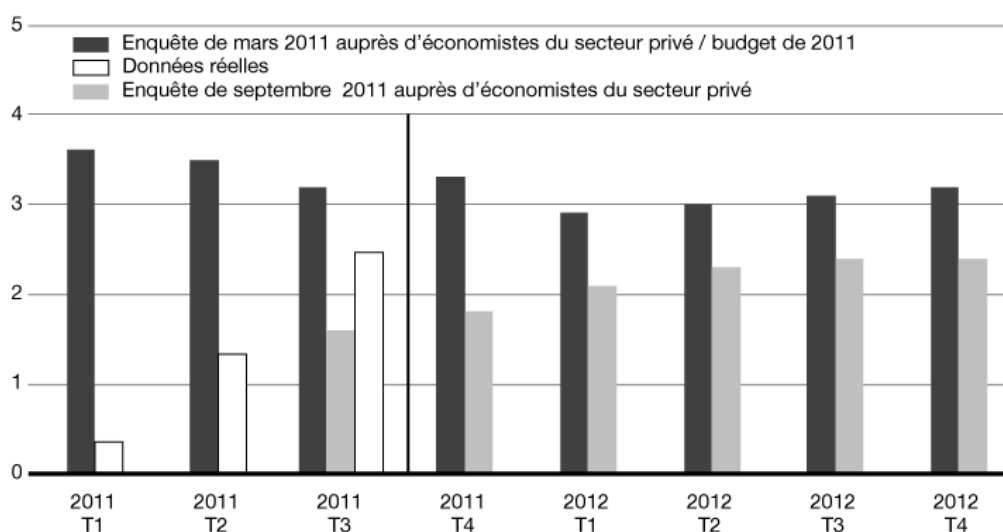
Par conséquent, les économistes du secteur privé ont révisé à la baisse de manière appréciable leurs prévisions à l'égard de la progression du PIB réel aux États-Unis depuis le dépôt du budget de 2011. Les économistes du secteur privé anticipent une hausse de 1,6 % en 2011 et de 2,0 % en 2012 alors qu'ils prévoyaient une croissance de 3,1 % pour chacune de ces deux années au moment du budget (graphique 2.4).

Les perspectives à court terme de l'économie américaine ont été fortement revues à la baisse

Graphique 2.4

Perspectives de croissance du PIB réel aux États-Unis

%, un trimestre sur l'autre (taux annuels)



Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis; enquêtes de mars 2011 et de septembre 2011 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé



Au sein des économies émergentes et en développement, l'activité a légèrement fléchi, bien qu'elle demeure vigoureuse. En Chine, le secteur du commerce international résiste assez bien malgré un ralentissement de la croissance dans les économies avancées, ce qui a aidé à soutenir l'activité économique. Dans l'ensemble, la croissance de l'économie chinoise demeure robuste; le PIB réel a grimpé de 9,5 % au troisième trimestre de 2011 après avoir gagné 10,0 % au deuxième.

En raison de la croissance plus faible que prévu de l'économie mondiale au premier semestre de cette année, le FMI a revu à la baisse ses perspectives à l'égard de cette dernière. Il s'attend maintenant à ce que l'économie mondiale progresse de 4,0 % en 2011 et en 2012 alors qu'il prévoyait une croissance de 4,4 % et de 4,5 % respectivement dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2011. Cette correction à la baisse découle en bonne partie de la croissance plus modeste prévue dans les économies avancées qui, selon le FMI, se limitera à 1,6 % en 2011 et à 1,9 % en 2012. Dans les deux cas, il s'agit de près de 1 point de pourcentage de moins que prévu en avril dernier. Le FMI s'attend à ce que les économies émergentes soient moins touchées et que la croissance y demeure relativement forte en dépit de l'effet modérateur des contraintes de capacité, du resserrement des politiques et de l'essoufflement de la demande extérieure.

Évolution des marchés financiers

Les marchés financiers se sont particulièrement ressentis de la faiblesse de l'économie et des effets négatifs de l'incertitude quant à la viabilité budgétaire de certains pays. Les institutions financières européennes ont également subi des pressions en raison de leur exposition à la dette souveraine de certains pays européens – en particulier la Grèce, l'Irlande et le Portugal –, ce qui a entraîné une forte chute des cours des titres et amené des signes d'un regain des pressions sur le crédit interbancaire.

Par ailleurs, l'impasse de juillet dernier au sujet du plafond de la dette des États-Unis a provoqué un net recul des marchés boursiers à travers le monde et une recherche généralisée d'actifs moins à risque. Même si le plafond de la dette a finalement été relevé le 1^{er} août, les marchés ont continué de fondre en raison du risque de décote de la dette souveraine des États-Unis, qui s'est concrétisé le 5 août lorsqu'une des trois grandes agences de notation, Standard and Poor's, a fait passer de AAA à AA+ la cote de la dette du pays.



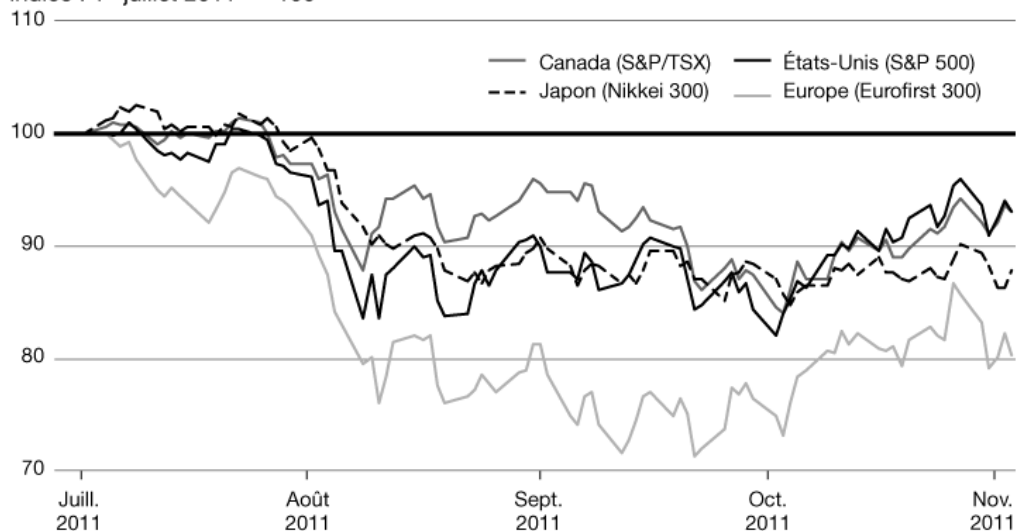
En raison de la turbulence connue en Europe et aux États-Unis et des craintes d'une croissance mondiale plus faible, les grandes places boursières ont vu leur valeur chuter de 15 % à 25 % entre la fin de juillet et le début d'octobre, avant de connaître une légère amélioration les semaines suivantes. Les marchés ont brièvement continué de progresser à la suite de l'annonce, le 26 octobre, des mesures adoptées par les autorités de la zone euro pour entreprendre de corriger la situation budgétaire et bancaire de la région, mais ils se sont repliés depuis et les cours demeurent très volatils (graphique 2.5).

L'incertitude associée à la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire en Europe et les craintes d'une croissance mondiale plus faible ont miné la confiance des investisseurs à travers le monde

Graphique 2.5

Indices des marchés boursiers mondiaux

Indice : 1^{er} juillet 2011 = 100



Nota – Données quotidiennes en date du 4 novembre 2011.

Source : Bloomberg



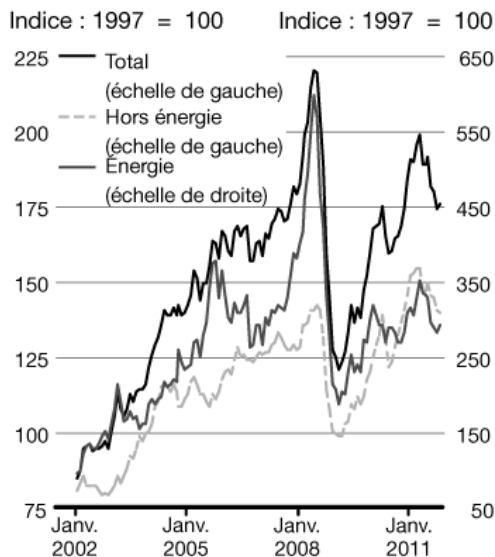
Prix des produits de base

Comme dans le cas des valeurs boursières, la perspective d'une croissance économique plus timide, combinée à l'incertitude croissante des investisseurs et à une aversion généralisée pour le risque, explique la baisse marquée des prix des produits de base. Le prix du brut West Texas Intermediate (WTI), que les événements politiques en Moyen-Orient et en Afrique du Nord ont fait grimper à plus de 110 dollars américains le baril plus tôt cette année, a fortement chuté, en même temps que les valeurs boursières. Ainsi, les cours du pétrole sont de plus de 5 % inférieurs depuis le budget de 2011, malgré une récente amélioration, alors que les autres catégories de produits de base affichent aussi des baisses (graphique 2.6). Inversement, la recherche d'actifs de qualité ou semblant constituer des valeurs refuges a fait grimper les prix des métaux précieux. L'or a d'ailleurs atteint un sommet record au début de septembre avant de se replier quelque peu ces dernières semaines. D'après la valeur moyenne des contrats à terme pour la période de deux semaines se terminant le 4 novembre, les marchés financiers s'attendent à ce que le prix moyen du brut WTI s'établisse à 94 dollars américains le baril en 2011 et à 92 dollars américains en 2012, et à ce que le cours du Henry Hub, qui sert de référence pour le gaz naturel, se situe en moyenne à 4,10 dollars américains par million de BTU (MBTU) en 2011 et en 2012.

L'incertitude accrue et la baisse de croissance de l'économie mondiale ont affecté les prix des produits de base depuis le budget de 2011

Graphique 2.6

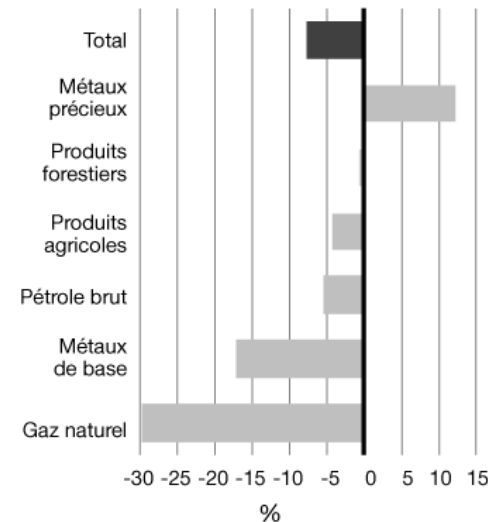
Prix des produits de base (\$US)



Nota – Données pour novembre 2011 en date du 4 novembre.
Sources : Commodity Research Bureau; calculs du ministère des Finances

Variation des prix des produits de base (\$US)

Du 6 juin au 4 novembre 2011





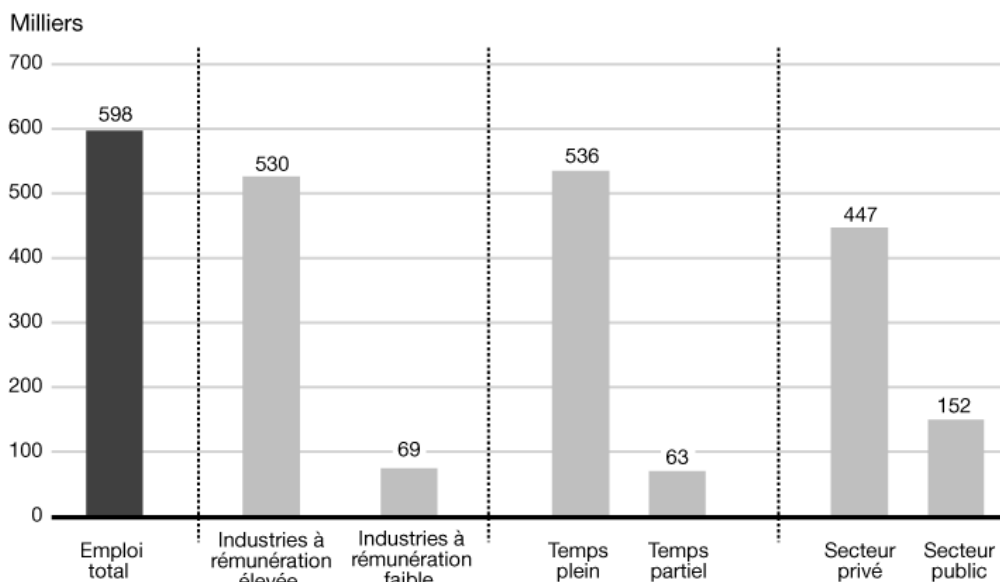
Évolution récente de l'économie canadienne

Le Canada a mieux résisté que la plupart des autres pays industrialisés à la récession mondiale, et il est le seul pays du G-7 à avoir plus que recouvré à la fois la totalité de la production et la totalité des emplois perdus au cours de la récession. Selon les plus récentes perspectives du FMI, le Canada, à l'instar de l'Allemagne, continuera d'afficher la croissance la plus forte, en moyenne, à l'échelle du G-7 en 2011 et en 2012.

La forte poussée du PIB au Canada s'est reflétée dans la vigueur observée jusqu'ici sur le marché du travail. Près de 600 000 Canadiens de plus qu'en juillet 2009 travaillent à l'heure actuelle, ce qui représente la plus forte hausse de l'emploi à l'échelle du G-7. La reprise du marché du travail du Canada a été vigoureuse et généralisée; l'emploi a augmenté dans toutes les régions du pays pendant la reprise. En outre, près de 9 emplois sur 10 créés depuis juillet 2009 sont à temps plein et dans des secteurs à rémunération élevée, et les trois quarts ont été créés dans le secteur privé (graphique 2.7).

Les emplois créés au cours de la reprise sont à rémunération élevée et à temps plein, et ils ont été créés dans le secteur privé

Graphique 2.7
**Variation de l'emploi pendant la reprise,
de juillet 2009 à octobre 2011**



Nota – Les calculs sont fondés sur des données de Statistique Canada portant sur 105 industries. Les industries à rémunération élevée sont celles où le salaire horaire moyen est supérieur à la moyenne globale. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances



La reprise de l'emploi au Canada contraste vivement avec la situation aux États-Unis, où l'emploi reste nettement inférieur à ce qu'il était avant la récession (graphique 2.8). Le taux de chômage au Canada est donc inférieur à celui des États-Unis depuis octobre 2008 et l'écart en faveur du Canada atteint maintenant 1,7 point de pourcentage, un phénomène qui n'avait pas été observé depuis trois décennies. Si l'on mesure le taux de chômage au Canada de la même manière qu'aux États-Unis, l'écart entre les deux pays grimpe à 2,5 points de pourcentage².

Toutefois, l'emploi a connu une baisse en octobre, qui a largement annulé la forte progression affichée le mois précédent. Par conséquent, le niveau actuel de l'emploi au Canada est pratiquement inchangé depuis juillet 2011. Cette pause de la croissance de l'emploi depuis le milieu de l'année reflète la détérioration de la situation économique mondiale. Afin de donner un soutien aux travailleurs canadiens, le gouvernement annonce dans cette mise à jour qu'il ramène de 10 cents à 5 cents la hausse potentielle maximale du taux de cotisation d'assurance-emploi par tranche de 100 \$ de rémunération assurable pour l'année 2012, et qu'il accordera jusqu'en octobre 2012 une prolongation additionnelle d'au plus 16 semaines des accords de travail partagé en vigueur, récemment venus à échéance ou nouveaux. Le gouvernement est disposé à soutenir l'emploi et la croissance de manière souple et mesurée si la situation économique devait se détériorer davantage.

² Certaines différences conceptuelles ont pour effet de gonfler le taux de chômage au Canada par rapport à celui des États-Unis. Statistique Canada classe notamment parmi les chômeurs les personnes qui recherchent un emploi de façon passive (p. ex., en lisant les petites annonces) ainsi que celles qui commenceront à travailler prochainement, alors que le U.S. Bureau of Labor Statistics exclut ces deux catégories dans ses calculs. De plus, la méthode de calcul canadienne tient notamment compte des personnes âgées de 15 ans, dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne, tandis que la méthode utilisée aux États-Unis n'en tient pas compte.

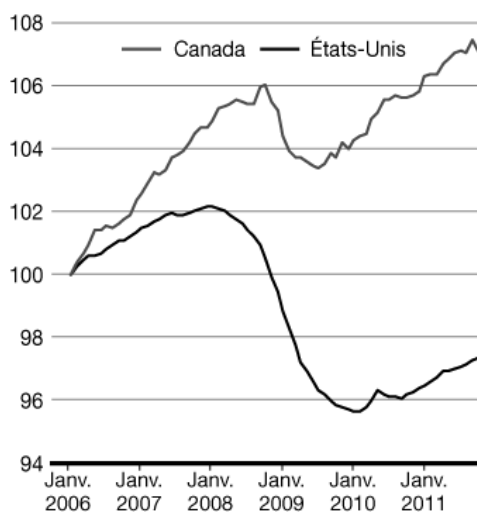


La performance de l'emploi au Canada contraste vivement avec celle des États-Unis

Graphique 2.8

Emploi total

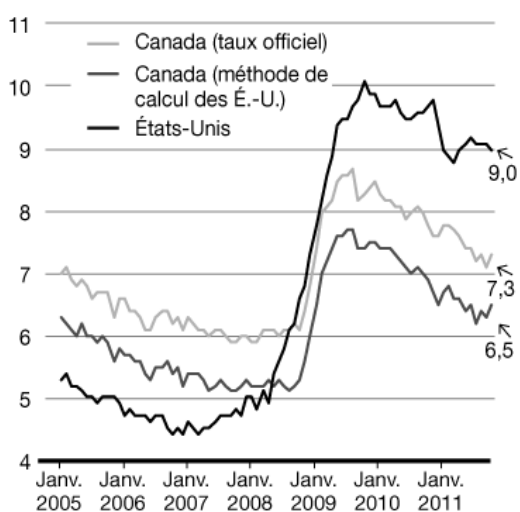
Indice : janvier 2006 = 100



Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics

Taux de chômage

%





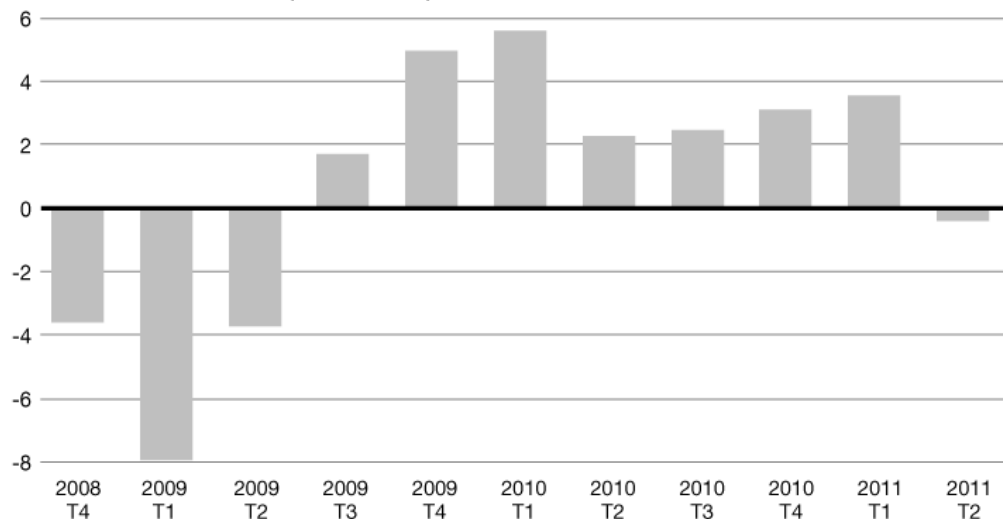
Au Canada, la production économique réelle a progressé pendant sept trimestres consécutifs entre la fin de la récession, soit au cours du troisième trimestre de 2009, et le premier trimestre de 2011 (graphique 2.9). Elle a toutefois marqué une pause au deuxième trimestre alors qu'une croissance plus faible des principales économies avancées, particulièrement aux États-Unis, et que la valeur élevée du dollar canadien ont contribué à un repli marqué des exportations. Les exportations canadiennes ont également fléchi au deuxième trimestre à cause de facteurs temporaires, y compris les problèmes d'approvisionnement causés par le séisme et le tsunami qui ont frappé le Japon, les perturbations des exportations d'énergie en raison d'arrêts imprévus pour effectuer des travaux d'entretien et un important feu de forêt dans la région de Slave Lake. Le PIB réel mensuel a d'ailleurs connu une hausse de 0,4 % en juillet et de 0,3 % en août, ce qui laisse croire que la croissance du PIB réel s'est raffermie au troisième trimestre pour se situer à environ 2 %, indiquant ainsi que les facteurs temporaires ayant freiné la croissance au trimestre précédent se sont dissipés comme prévu.

L'économie canadienne a crû pendant sept trimestres consécutifs jusqu'au deuxième trimestre de 2011

Graphique 2.9

Croissance du PIB réel

%, un trimestre sur l'autre (taux annuels)



Source : Statistique Canada



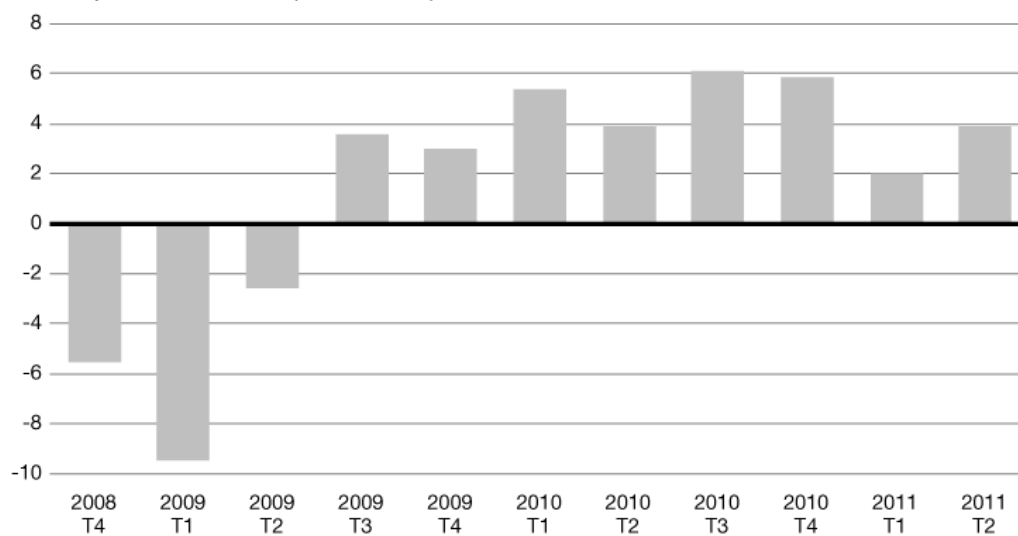
En dépit des problèmes économiques mondiaux, l'économie intérieure du Canada a bien résisté. La demande intérieure réelle a progressé de 3,0 % au deuxième trimestre, alimentée par une forte poussée des dépenses de consommation et de l'investissement du secteur privé (graphique 2.10).

La croissance a profité de la vigueur soutenue de l'économie intérieure

Graphique 2.10

Croissance des dépenses de consommation réelles et de l'investissement des entreprises réel

%, une période sur l'autre (taux annuels)



Source : Statistique Canada

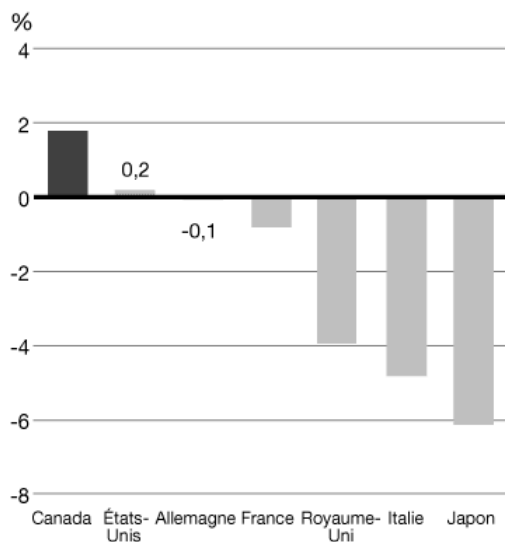


C'est ainsi que la demande intérieure réelle et le PIB réel dépassent nettement tous deux les niveaux d'avant la récession au Canada. Il s'agit du meilleur résultat à l'échelle du G-7 (graphique 2.11).

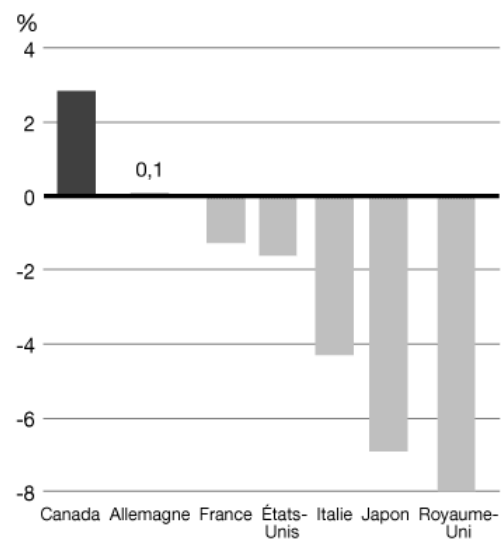
Le niveau de l'activité économique au Canada est nettement plus élevé qu'avant la récession; il s'agit du meilleur résultat à l'échelle du G-7

Graphique 2.11

Variation du PIB réel depuis le sommet atteint avant la récession



Variation de la demande intérieure privée réelle¹ depuis le sommet atteint avant la récession



¹ Somme des dépenses réelles de consommation, des entreprises et de logement. Les données pour l'Italie et le Royaume-Uni comprennent en plus l'investissement public.

Sources : Agences nationales de la statistique; calculs du ministère des Finances

La reprise vigoureuse de l'économie canadienne a profité des mesures de stimulation énergiques contenues dans le Plan d'action économique du Canada, de la solidité des facteurs économiques et financiers fondamentaux et de cadres judicieux de politique budgétaire et de politique monétaire, qui ont alimenté une forte remontée des dépenses de consommation et de celles des entreprises.



La performance de l'économie canadienne au cours de la crise économique et financière mondiale de 2008 et 2009 démontre la valeur de son régime flexible de ciblage de l'inflation, jumelé à une politique budgétaire prudente et à un solide système financier. Ce régime a contribué à la stabilité et à la certitude du contexte économique, soutenant ainsi la confiance des consommateurs et des entreprises. Tout au long de la crise, ce régime a en outre permis à la Banque du Canada d'appuyer la croissance et la création d'emplois en abaissant les taux d'intérêt et en prenant l'engagement conditionnel de maintenir des taux bas pendant une longue période, tout en gardant les attentes à l'égard de l'inflation bien ancrées.

Compte tenu des avantages prouvés du régime flexible de ciblage de l'inflation, le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de le reconduire pour cinq ans et de maintenir la cible de maîtrise de l'inflation à 2 %, soit le point médian d'une fourchette de contrôle de l'inflation allant de 1 % à 3 %. Grâce à cet engagement, les Canadiens continueront de profiter d'une inflation faible, stable et prévisible.

Perspectives de l'économie canadienne

Le ministère des Finances mène périodiquement des enquêtes auprès d'économistes du secteur privé afin de connaître leur opinion concernant les perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans cette section sont fondées sur une enquête réalisée en septembre 2011, à laquelle ont participé 15 économistes du secteur privé.

L'enquête de septembre 2011 a été menée auprès d'économistes des institutions privées suivantes : la Bank of America Merrill Lynch, la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia, BMO Marchés des capitaux, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Conference Board du Canada, Desjardins, la Deutsche Bank (Canada), la Financière Banque Nationale, IHS Global Insight, le Groupe Financier Banque TD, Marchés mondiaux CIBC, UBS Valeurs mobilières Canada, l'Université de Toronto (programme d'analyse politique et économique) et Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

Une croissance plus faible de l'économie mondiale et, plus particulièrement, les attentes d'une croissance plus lente aux États-Unis ont incité les économistes du secteur privé à revoir à la baisse leurs prévisions quant à la progression du PIB réel au Canada depuis le budget de 2011. Les économistes prévoient maintenant une croissance de 2,2 % en 2011 et de 2,1 % en 2012 alors qu'ils anticipaient une hausse de 2,9 % et de 2,8 % respectivement au moment du dépôt du budget (tableau 2.1). Cette révision à la baisse tient compte d'une croissance nettement plus faible que prévu au deuxième trimestre de 2011 et de la croissance plus modérée que l'on entrevoit pour le deuxième semestre de 2011 et le premier semestre de 2012 (graphique 2.12). Les économistes s'attendent à une croissance modeste de l'ordre de 2,5 % à moyen terme. C'est ainsi que le niveau projeté du PIB nominal en 2015 est maintenant nettement inférieur à l'hypothèse de planification énoncée dans le budget de 2011.

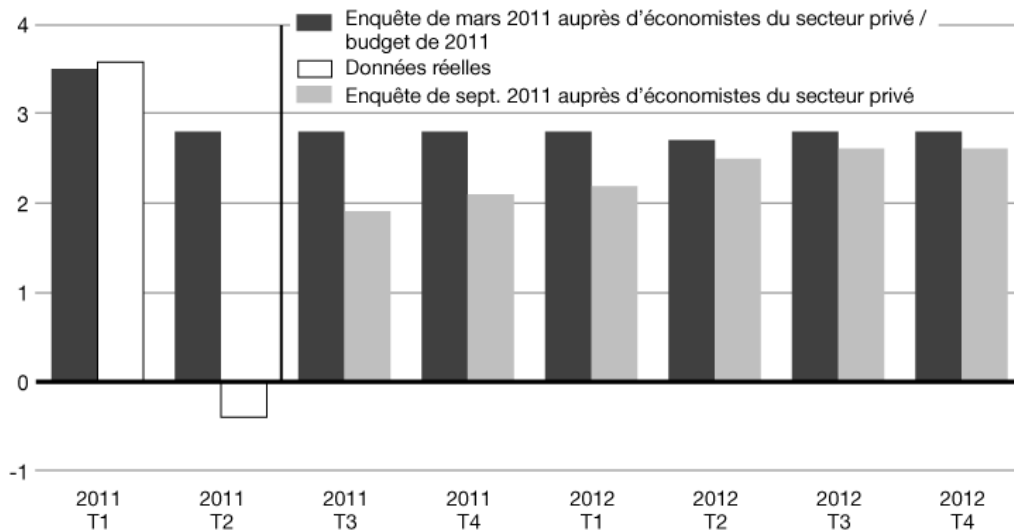


Vu l'affaiblissement de l'économie mondiale, on s'attend maintenant à ce que la croissance à court terme soit plus modérée que prévu au moment du budget de 2011

Graphique 2.12

Perspectives de croissance du PIB réel du Canada

%, un trimestre sur l'autre (taux annuels)



Sources : Statistique Canada; enquêtes de mars 2011 et de septembre 2011 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

De pair avec la progression plus lente du PIB réel attendue, les économistes ont sensiblement abaissé leurs projections des taux d'intérêt pour toute la période de prévision. Les taux des bons du Trésor à 3 mois et des obligations du gouvernement à 10 ans devraient être inférieurs d'environ 100 points de base en moyenne entre 2011 et 2015 par rapport aux prévisions qui ont été établies dans le budget de 2011. Les économistes du secteur privé s'attendent aussi à ce que le dollar canadien demeure à moyen terme à parité avec le dollar américain.

Les économistes prévoient que le taux de chômage sera proche de ce qui était prévu à l'époque du budget, et ce, malgré les attentes d'une croissance moins vigoureuse. Ils considèrent encore que le taux de chômage devrait s'établir à 7,5 % en 2011 et à 7,2 % en 2012, et s'attendent à ce qu'il continue de baisser progressivement pendant la période de projection pour atteindre 6,4 % d'ici 2016.



Tableau 2.1

Moyenne des prévisions du secteur privé

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2011-2015
(% , sauf indication contraire)							
Croissance du PIB réel							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	2,9	2,8	2,7	2,5	2,5	–	2,7
Enquête de septembre 2011	2,2	2,1	2,5	2,5	2,5	2,3	2,4
Inflation du PIB							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	2,8	2,1	2,1	2,0	2,0	–	2,2
Enquête de septembre 2011	3,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,2
Croissance du PIB nominal							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	5,8	5,0	4,9	4,5	4,5	–	4,9
Enquête de septembre 2011	5,3	4,1	4,5	4,5	4,5	4,3	4,6
Niveau du PIB nominal (G\$)							
Enquête de mars 2011	1 719	1 804	1 893	1 979	2 068	–	–
Hypothèse de planification budgétaire du budget de 2011	1 709	1 794	1 883	1 969	2 058	–	–
Enquête de septembre 2011	1 711	1 781	1 861	1 945	2 032	2 120	–
Écart entre :							
Les enquêtes de mars et de septembre 2011	-8	-24	-32	-34	-36	–	–
L'enquête de septembre et l'hypothèse de planification du budget de 2011	2	-14	-22	-24	-26	–	–
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	1,3	2,5	3,4	3,9	4,1	–	3,1
Enquête de septembre 2011	0,9	1,2	2,0	2,9	3,5	3,7	2,1
Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	3,5	4,0	4,6	4,8	5,0	–	4,4
Enquête de septembre 2011	2,8	2,7	3,2	3,9	4,5	4,5	3,4
Taux de change (cents US/\$CAN)							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	99,7	98,8	98,1	97,4	96,5	–	98,1
Enquête de septembre 2011	101,2	102,1	102,1	98,8	97,9	98,0	100,4
Taux de chômage							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	7,5	7,2	7,0	6,7	6,5	–	7,0
Enquête de septembre 2011	7,5	7,2	7,0	6,8	6,6	6,4	7,0
Inflation de l'indice des prix à la consommation							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	2,4	2,1	2,0	2,0	2,0	–	2,1
Enquête de septembre 2011	2,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,2
Croissance du PIB réel aux É.-U.							
Enquête de mars 2011 et budget de 2011	3,1	3,1	3,2	3,3	3,2	–	3,2
Enquête de septembre 2011	1,6	2,0	2,4	2,9	2,9	2,8	2,4

Sources : Budget de 2011; enquêtes de mars et de septembre 2011 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé



Évaluation des risques et hypothèses de planification

Le 25 octobre 2011, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé afin de discuter des perspectives économiques établies lors de l'enquête de septembre 2011, ainsi que des risques qui s'y rattachent. Lors de cette rencontre, ces économistes ont convenu que la moyenne des prévisions de l'enquête de septembre constituait un point de départ raisonnable de la planification budgétaire.

Les économistes ont signalé des risques tant d'amélioration que de détérioration des perspectives. Il est à noter que ces risques sont largement externes à l'économie canadienne.

Le principal risque négatif pour les perspectives que les économistes ont signalé est l'absence possible de réponse stratégique ferme à la situation de la dette souveraine en Europe, de sorte que le problème pourrait se propager aux principaux pays européens et, éventuellement, aux marchés mondiaux du crédit. Les économistes estiment encore que la probabilité de contagion à plus grande échelle est toutefois faible. Ils ont également signalé que l'économie américaine pourrait encore ralentir, ce qui aurait des conséquences négatives évidentes pour l'économie canadienne. Les économistes estiment que la viabilité de la situation financière aux États-Unis constitue à moyen terme le principal risque de détérioration.

Pour ce qui est de la situation intérieure, les économistes ont laissé entendre que l'économie pourrait encore baisser de régime si un choc externe devait faire augmenter le taux de chômage au Canada, ce qui pourrait inciter les ménages dont la dette est élevée à accélérer le remboursement de cette dernière.

Les économistes entrevoyaient toutefois la possibilité que l'économie mondiale croisse plus que prévu, surtout si les autorités européennes parvenaient à mettre en place un ensemble efficace de mesures pour contenir la crise de la dette souveraine dans les pays périphériques d'Europe. De fait, depuis la rencontre avec les économistes, les dirigeants européens ont annoncé des mesures destinées à contenir et à gérer la crise. La situation en Europe reste toutefois précaire et le problème sous-jacent des niveaux excessifs de la dette publique persiste.

Les économistes ont aussi mentionné des risques d'amélioration aux États-Unis, à condition que les autorités parviennent à concilier adéquatement le soutien à court terme de l'économie et l'assurance d'une viabilité à plus long terme en instaurant un plan crédible pour réduire les déficits budgétaires. Cela éliminerait en bonne partie l'incertitude qui pèse à l'heure actuelle sur l'économie mondiale, ce qui réduirait la volatilité des marchés financiers et favoriserait un regain de confiance.

Les prix mondiaux des principaux produits de base provenant du Canada sont d'importants déterminants de l'inflation du PIB, et donc, du PIB nominal. Les prix des produits de base correspondant à la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard de l'inflation du PIB sont plus élevés qu'à l'heure actuelle, ce qui entraîne un certain risque de détérioration du niveau du PIB nominal que projettent ces économistes, en particulier à court terme (tableau 2.2).

Tableau 2.2

**Prix des produits de base d'après les prévisions
de l'inflation du PIB de l'enquête de septembre 2011 auprès du secteur privé**

	Prix actuel ¹	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prix d'après l'enquête de septembre 2011							
Indice des prix des produits de base (1997 = 100)	177	191	190	189	189	189	189
Pétrole brut (WTI, \$US/baril)	93	99	99	99	98	98	98
Gaz naturel (Henry Hub, \$US/MBTU)	3,5	4,3	4,2	4,2	4,2	4,2	4,2
Prix des contrats à terme récents¹							
Pétrole brut (WTI, \$US/baril)		94	92	90	89	89	90
Gaz naturel (Henry Hub, \$US/MBTU)		4,1	4,1	4,6	5,0	5,2	5,5

¹ Moyenne de la période de deux semaines terminée le 4 novembre 2011.

Aux fins de sa planification financière, le gouvernement a majoré l'ajustement en fonction du risque appliqué aux prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal, par rapport à l'ajustement apporté dans le budget de 2011 pour les années 2011, 2012 et 2013. L'ajustement en fonction du risque s'établit maintenant à 20 milliards de dollars en 2011, à 30 milliards en 2012, à 20 milliards en 2013 et à 10 milliards les années suivantes (tableau 2.3). Les perspectives budgétaires sont présentées au chapitre 3.

Tableau 2.3

**Hypothèse de planification de la mise à jour de 2011
concernant le PIB nominal**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	(G\$)					
Enquête de septembre 2011 auprès du secteur privé	1 711	1 781	1 861	1 945	2 032	2 120
Hypothèse de planification budgétaire de la mise à jour de 2011	1 691	1 751	1 841	1 935	2 022	2 110
Ajustement en fonction du risque	-20	-30	-20	-10	-10	-10

Le gouvernement continuera d'analyser l'évolution de la situation économique et les risques connexes afin de déterminer s'il convient de maintenir cet ajustement en fonction du risque à l'avenir.



3. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Par souci d'objectivité et de transparence des projections, les prévisions économiques qui sous-tendent les projections financières du gouvernement reposent sur une moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Le gouvernement procède ainsi depuis plus de 10 ans, et la présente mise à jour fait appel à la même approche.

Or, comme il est expliqué au tableau 2.3 du chapitre 2, bien que l'enquête de septembre 2011 auprès du secteur privé soit considérée comme un point de départ raisonnable pour la planification financière, les perspectives à court terme de l'économie mondiale demeurent très incertaines; le gouvernement a donc jugé bon de rajuster à la baisse les prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal. Cet ajustement en fonction du risque a pour effet de faire diminuer les projections de revenus de 3,0 milliards de dollars pour 2011-2012, de 4,5 milliards pour 2012-2013, de 3,0 milliards pour 2013-2014 et de 1,5 milliard pour 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 (tableau 3.1). Les projections financières comprennent un ajustement majoré lors de chaque exercice jusqu'en 2013-2014, reflétant ainsi une plus grande probabilité d'affaiblissement des perspectives au cours de cette période.

Tableau 3.1

Hypothèses de planification de la *Mise à jour des projections économiques et financières*

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
	(G\$)					
Ajustement des revenus en fonction du risque	-3,0	-4,5	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5

Évolution des perspectives financières depuis le budget de 2011

Le tableau 3.2 présente un résumé des changements apportés aux projections financières entre le budget de 2011 et la présente *Mise à jour des projections économiques et financières*. Le déficit de 33,4 milliards de dollars enregistré en 2010-2011 est de 2,8 milliards inférieur à celui prévu dans le budget de 2011 (36,2 milliards). Les revenus ont dépassé de 1,5 milliard de dollars les prévisions, tandis que les charges de programmes ont été de 1,2 milliard inférieures au montant prévu.

Ce tableau montre que le solde budgétaire projeté pour 2011-2012 s'est amélioré, en raison d'une baisse des charges et des frais de la dette publique prévus, mais qu'il y a détérioration pour le reste de la période de prévision, surtout à cause de la révision à la baisse des perspectives relatives au PIB nominal.

Tableau 3.2

Sommaire de l'évolution des perspectives financières depuis le budget de 2011

	2010-2011	Projections					2016-2017
		2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
				(G\$)			
Solde budgétaire selon le budget de 2011	-36,2	-32,3	-19,4	-9,4	-0,3	4,2	s.o.
<i>Ajustement en fonction du risque</i>		1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Solde budgétaire selon le budget de 2011 avant l'ajustement en fonction du risque	-36,2	-30,8	-17,9	-7,9	1,2	5,7	
Évolution de la situation économique et financière							
Revenus budgétaires	1,5	-3,9	-9,0	-10,3	-11,5	-11,7	
Charges de programmes ¹	1,2	5,6	-0,1	-0,5	0,1	0,3	
Frais de la dette publique ¹	0,0	1,5	4,6	5,4	4,4	2,9	
Total partiel	2,8	3,1	-4,4	-5,5	-7,0	-8,6	
Décisions stratégiques depuis le budget de 2011							
Limitation de la hausse du taux de cotisation d'assurance-emploi		-0,2	-0,6	-0,6	-0,2	0,9	
Prolongation temporaire de la bonification du Programme de travail partagé ²			-0,01				
Autres		-0,1					
Total partiel		-0,3	-0,6	-0,6	-0,2	0,9	
Mise à jour de 2011 – Solde budgétaire avant l'ajustement en fonction du risque	-33,4	-28,0	-22,9	-14,0	-6,0	-1,9	2,0
<i>Ajustement en fonction du risque</i>		-3,0	-4,5	-3,0	-1,5	-1,5	-1,5
Mise à jour de 2011 – Solde budgétaire³	-33,4	-31,0	-27,4	-17,0	-7,5	-3,4	0,5
Économies attendues du plan d'action de réduction du déficit			1,0	2,0	4,0	4,0	4,0
Solde budgétaire, y compris les économies attendues du plan d'action de réduction du déficit	-33,4	-31,0	-26,4	-15,0	-3,5	0,6	4,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un nombre positif indique une diminution des dépenses et une amélioration du solde budgétaire. Un nombre négatif indique une augmentation des dépenses et une détérioration du solde budgétaire.

² Par souci de transparence, le coût de cette mesure est indiqué à deux décimales près.

³ Ne tient pas compte des économies attendues du plan d'action de réduction du déficit.



Le PIB nominal est la mesure qui, prise isolément, donne le calcul le plus large de l'assiette fiscale. Sa révision à la baisse entraîne une réduction significative des revenus fiscaux au cours de la période de projection. En outre, les faibles taux d'intérêt projetés assombrissent les perspectives à l'égard des autres revenus, bien que des frais plus bas au titre de la dette publique les compensent largement.

Les charges de programmes correspondent en général aux projections du budget de 2011. La baisse des dépenses projetées en 2011-2012 est attribuable à un certain nombre de facteurs, dont les perspectives révisées au titre des dépenses liées à l'assurance-emploi, une provision pour le remboursement des paiements versés à la Colombie-Britannique pour faciliter l'harmonisation de la taxe de vente, ainsi que la comptabilisation en 2010-2011 des prestations bonifiées pour les anciens combattants qui avaient été prévues pour 2011-2012 dans le budget de 2011.

Les frais de la dette publique sont nettement plus bas tout au long de la période de projection, en raison des taux d'intérêt moindres qui sont prévus. Parmi les frais de la dette publique, les frais d'intérêt liés au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) sont aussi moins élevés en raison des taux d'intérêt inférieurs attendus (des précisions au sujet du PAPHA figurent dans l'encadré qui suit).

Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés

Bien que le système financier canadien soit l'un de ceux ayant le mieux résisté à la crise financière mondiale, cette crise a fait en sorte qu'il était devenu difficile pour les banques et autres prêteurs canadiens de mobiliser des ressources financières à un coût raisonnable sur les marchés internationaux, ce qui a limité d'autant leur capacité à accorder des prêts aux entreprises et aux ménages canadiens. Dans le but d'atténuer les conséquences de la crise, le gouvernement a pris des mesures dans le contexte du Cadre de financement exceptionnel (CFE) afin de donner aux institutions financières canadiennes un accès supplémentaire au crédit. Ces mesures ont contribué à maintenir la croissance économique en procurant aux prêteurs canadiens une capacité accrue de fournir du financement aux ménages et aux entreprises du Canada. Ce soutien a été accordé à des conditions commerciales, de manière à préserver les intérêts des contribuables.

Dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA), le gouvernement a pris l'engagement de racheter à concurrence de 125 milliards de dollars de blocs de prêts hypothécaires résidentiels assurés auprès des institutions financières canadiennes, afin d'aider ces dernières à pouvoir continuer de consentir des prêts aux entreprises et aux consommateurs canadiens. Ce programme a été de première importance pour protéger l'économie canadienne en période de tension économique grave. En outre, le programme n'a entraîné aucun coût financier ou opérationnel et n'a posé aucun risque additionnel pour les contribuables, étant donné que les prêts hypothécaires étaient déjà des passifs éventuels du gouvernement du Canada. De fait, le PAPHA, qui a fourni aux prêteurs un financement stable et à long terme totalisant 69 milliards de dollars, a généré plus de 1,6 milliard de dollars de revenus nets depuis sa création. D'ici l'expiration du programme, en 2014-2015, les revenus nets devraient totaliser 2,5 milliards de dollars, ce qui améliorera d'autant le solde budgétaire du Canada.

Le PAPHA et les autres mesures prévues dans le CFE ont permis aux ménages et aux entreprises du Canada de continuer de disposer d'un accès à des ressources financières à un coût raisonnable durant la crise mondiale du crédit. Cela a donné un coup de pouce à l'économie du Canada et lui a permis de sortir de la crise en meilleure position que celle de la plupart des autres pays.



Au chapitre des nouvelles décisions stratégiques, il convient de mentionner que, dans le but d'aider encore plus les travailleurs et les employeurs canadiens à surmonter les défis associés à la fragilité de la croissance économique mondiale, le gouvernement ramène de 10 cents à 5 cents par tranche de 100 \$ de rémunération assurable la hausse maximale potentielle des cotisations d'assurance-emploi en 2012, soit la même hausse maximale qu'en 2011. Selon les projections, cette mesure devrait faire baisser les taux de cotisation d'assurance-emploi et les revenus du gouvernement à court et à moyen terme, d'où une augmentation du déficit budgétaire. Puisque la démarche actuelle d'établissement des taux est conçue pour assurer l'équilibre du compte d'assurance-emploi au fil du temps, l'incidence négative à court terme de cette décision sur le solde budgétaire sera contrebalancée par un impact positif d'ici la fin de la période de projection. Selon les projections économiques actuelles, le solde cumulé du compte d'assurance-emploi devrait retourner au point d'équilibre d'ici 2015, comme prévu précédemment.

De plus, le gouvernement accordera jusqu'en octobre 2012 de nouvelles prolongations, d'une durée maximale de 16 semaines, d'accords de travail partagé en vigueur, récemment venus à échéance ou nouveaux. Depuis le budget de 2011, le gouvernement a également accordé une aide aux agriculteurs touchés par des inondations ou une humidité excessive en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan et au Québec.

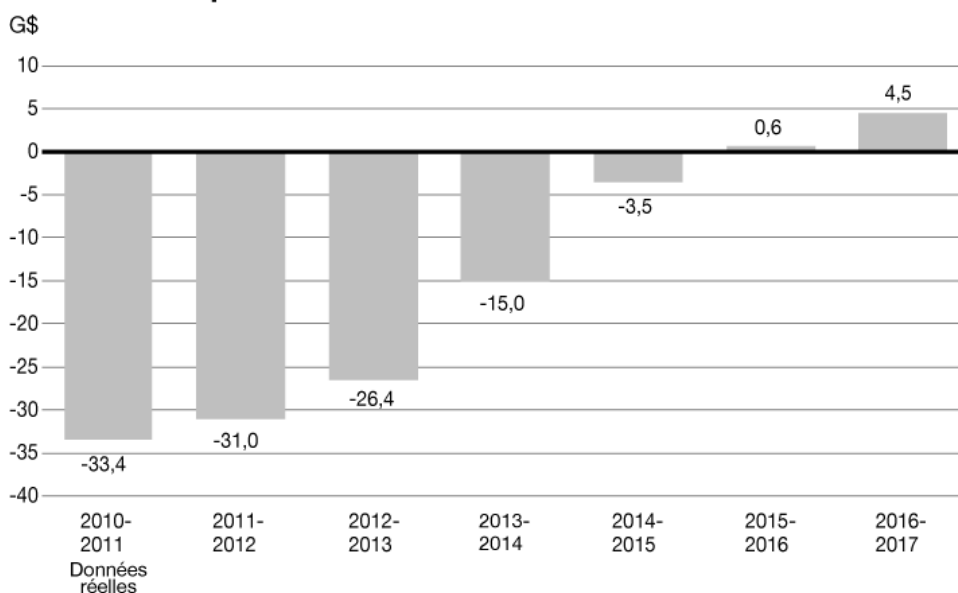


Outre les projections relatives au solde budgétaire, le tableau 3.2 indique les économies attendues du plan d'action de réduction du déficit ainsi que le solde budgétaire prévu en incluant ces économies. Le plan d'action de réduction du déficit du gouvernement aidera à faire en sorte que le budget soit équilibré d'ici 2015-2016 (graphique 3.1).

Le plan d'action de réduction du déficit contribuera au rétablissement de l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016

Graphique 3.1

Solde budgétaire compte tenu des économies attendues du plan d'action de réduction du déficit



Source : Ministère des Finances

État sommaire des opérations

Le tableau 3.3 résume la situation financière du gouvernement en incluant le coût des mesures annoncées dans la présente mise à jour, mais en excluant les économies attendues du plan d'action de réduction du déficit.

Tableau 3.3
État sommaire des opérations

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Projections			
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
				(G\$)			
Revenus budgétaires	237,1	243,5	251,8	268,8	285,1	298,4	310,6
Charges de programmes	239,6	243,0	247,4	252,5	257,6	265,3	272,4
Frais de la dette publique	30,9	31,5	31,9	33,3	35,0	36,5	37,7
Charges totales	270,5	274,5	279,2	285,8	292,6	301,8	310,1
Solde budgétaire	-33,4	-31,0	-27,4	-17,0	-7,5	-3,4	0,5
Dette fédérale ¹	550,3	585,2	612,7	629,7	637,2	640,6	640,0
% du PIB							
Revenus budgétaires	14,6	14,4	14,4	14,6	14,7	14,8	14,7
Charges de programmes	14,7	14,4	14,1	13,7	13,3	13,1	12,9
Frais de la dette publique	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Solde budgétaire	-2,1	-1,8	-1,6	-0,9	-0,4	-0,2	0,0
Dette fédérale	33,9	34,6	35,0	34,2	32,9	31,7	30,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les projections relatives à la dette fédérale en 2011-2012 tiennent compte d'une estimation des autres éléments du résultat étendu ainsi que de rajustements transitoires estimatifs découlant de l'adoption par les sociétés d'État entreprises des Normes internationales d'information financière.

Grâce à la gestion financière prudente exercée par le gouvernement, si l'on exclut les économies attendues du plan d'action de réduction du déficit, le déficit devrait diminuer de 90 % entre 2010-2011 et 2015-2016 (de 33,4 milliards de dollars en 2010-2011 à 3,4 milliards en 2015-2016). Exprimé en pourcentage du PIB, le déficit budgétaire devrait passer de 2,1 % en 2010-2011 à 0,2 % en 2015-2016. Les économies attendues du plan d'action de réduction du déficit, qui vise un objectif d'économies budgétaires permanentes d'au moins 4 milliards de dollars par année d'ici 2014-2015, permettront au gouvernement de rétablir l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016.

Le ratio de la dette fédérale au PIB (déficit accumulé) s'établissait à 33,9 % en 2010-2011, soit moins de la moitié du sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996. Selon les projections, ce ratio devrait baisser à 30,3 % en 2016-2017, ce qui est proche de son niveau le plus bas des dernières années (29,0 % en 2008-2009). Le Canada sera ainsi davantage en mesure d'atteindre les objectifs convenus par les dirigeants du G-20 au Sommet de Toronto en juin 2010, soit de réduire les déficits de moitié d'ici 2013 et de stabiliser ou de réduire d'ici 2016 les ratios de la dette de l'ensemble des administrations publiques au PIB, et ce, bien avant les échéances établies.



Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau 3.4

Perspectives concernant les revenus

	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	Projections			
				2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
				(G\$)			
Impôts sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	113,5	119,5	124,4	133,1	142,1	149,2	156,3
Impôt sur le revenu des sociétés	30,0	30,5	30,4	33,0	35,0	36,1	37,9
Impôts sur le revenu des non-résidents	5,1	5,4	5,7	6,3	6,7	7,1	7,4
Total de l'impôt sur le revenu	148,6	155,5	160,5	172,4	183,7	192,4	201,7
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	28,4	29,0	30,3	32,0	33,9	35,5	37,3
Droits de douane à l'importation	3,5	3,8	4,0	4,2	4,5	4,8	5,1
Autres taxes et droits d'accise	11,0	10,8	10,7	10,6	10,5	10,5	10,7
Total des taxes et droits d'accise	42,9	43,6	44,9	46,8	48,9	50,9	53,1
Total des revenus fiscaux	191,5	199,1	205,5	219,2	232,6	243,3	254,7
Cotisations d'assurance-emploi	17,5	18,7	20,2	22,0	23,7	24,5	24,0
Autres revenus	28,1	25,7	26,2	27,6	28,8	30,5	31,9
Total des revenus budgétaires	237,1	243,5	251,8	268,8	285,1	298,4	310,6
% du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,0	7,1	7,1	7,2	7,3	7,4	7,4
Impôt sur le revenu des sociétés	1,8	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8
Taxe sur les produits et services	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8
Total des revenus fiscaux	11,8	11,8	11,7	11,9	12,0	12,0	12,1
Cotisations d'assurance-emploi	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
Autres revenus	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Total des revenus budgétaires	14,6	14,4	14,4	14,6	14,7	14,8	14,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau 3.4 expose les revenus budgétaires projetés du gouvernement après l'ajustement en fonction du risque appliqué, aux fins de planification, aux revenus fiscaux et aux autres revenus. Les revenus devraient augmenter de 2,7 % en 2011-2012 et croître, au cours du reste de la période de projection, à un taux annuel moyen de 5,0 %.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers – la plus importante composante des revenus budgétaires – devraient augmenter de 6,1 milliards de dollars (5,4 %) pour s'établir à 119,5 milliards en 2011-2012. Au cours du reste de la période de projection, la croissance de ces rentrées devrait être légèrement plus rapide, au rythme de 5,5 % par année en moyenne, que celle du PIB, ce qui tient à la progressivité du régime d'impôt sur le revenu ainsi qu'à l'augmentation du revenu réel.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés devraient croître de 1,9 % pour atteindre 30,5 milliards de dollars en 2011-2012 et progresser de 24 %, ce qui correspond en grande partie à la croissance prévue des bénéfices.

Les rentrées projetées au titre de l'impôt sur le revenu des non-résidents devraient croître à un taux moyen de 6,4 % au cours de l'horizon prévisionnel, ce qui correspond en gros à la hausse prévue des bénéfices des sociétés.

Les projections font état d'une hausse de 2,3 % des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS) en 2011-2012, en raison de la croissance projetée de la consommation taxable ainsi que des résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Les revenus au titre de la TPS devraient afficher un taux annuel moyen de croissance de 5,2 % pendant le reste de la période de projection et évoluer au même rythme que l'assiette de la consommation taxable.

Les revenus tirés des droits de douane à l'importation devraient augmenter de 0,3 milliard de dollars (8,7 %) en 2011-2012, sous l'effet des résultats cumulatifs de l'exercice actuel et du cadre de remise de droits de douane annoncé le 1^{er} octobre 2010 à l'égard de certains navires importés, lequel cadre a entraîné une baisse de ces revenus en 2010-2011. La croissance annuelle des revenus de droits de douane à l'importation devrait s'établir en moyenne à 5,9 % pendant le reste de la période de projection, conformément à la hausse prévue des importations. Selon les résultats cumulatifs de l'exercice en cours, les revenus tirés des autres taxes et droits d'accise devraient se chiffrer à 10,8 milliards de dollars en 2011-2012, et ils devraient demeurer proches de ce chiffre pendant le reste de la période de projection.

La croissance projetée des cotisations d'assurance-emploi en 2011-2012 est de 6,9 %, ce qui est attribuable à la hausse de la rémunération assurable et à l'annonce faite dans la présente mise à jour de limiter à 5 cents par tranche de 100 \$ de rémunération assurable la hausse potentielle maximale du taux de cotisation en 2012.

Les autres revenus comprennent les revenus des sociétés d'État consolidées, le revenu net des sociétés d'État entreprises, les revenus au titre des opérations de change, le rendement des investissements ainsi que le produit de la vente de biens et de services. Ces revenus fluctuent sensiblement, notamment à cause de l'incidence des variations du taux de change sur la valeur en dollars canadiens des actifs portant intérêt et libellés en devises, de même que des gains ou pertes nets des sociétés d'État entreprises. Les autres revenus ont augmenté de 6,5 milliards de dollars (29,8 %) en 2010-2011, surtout en raison de facteurs ponctuels comme une baisse des provisions pour créances irrécouvrables, les gains non réalisés sur instruments dérivés détenus dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (programme administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement), les gains réalisés à la suite de la vente par le gouvernement d'actions ordinaires de General Motors et les gains de change. Compte tenu des facteurs ponctuels observés en 2010-2011, les autres revenus devraient diminuer de 2,4 milliards (8,5 %) pour atteindre 25,7 milliards en 2011-2012. Pendant le reste de la période de projection, les autres revenus devraient croître de 4,4 % par année en moyenne, car les taux d'intérêt plus bas et une croissance plus faible à court terme devraient avoir une incidence sur le rendement des investissements et sur les revenus des sociétés d'État.



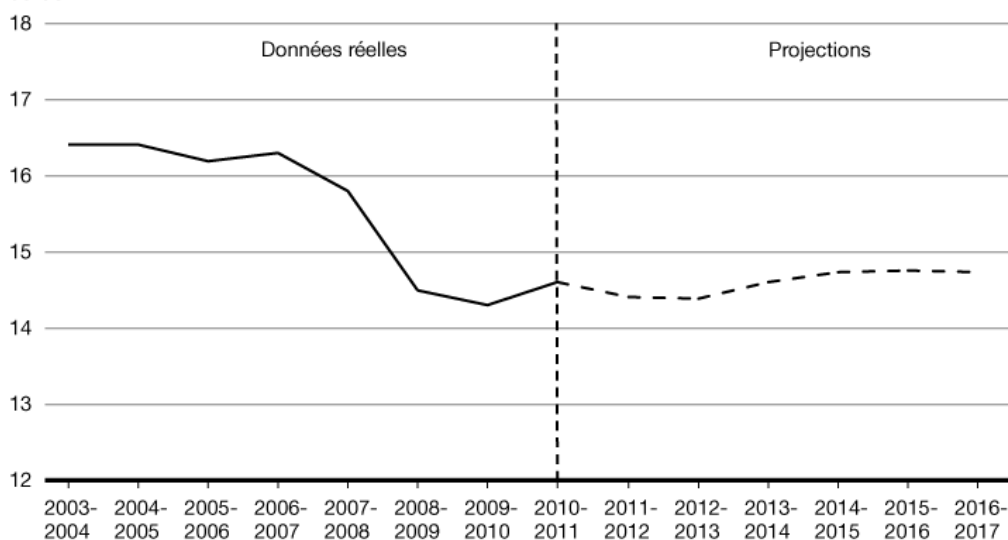
Comme le montre le graphique 3.2, les revenus exprimés en proportion du PIB, qui avaient atteint un creux de 14,3 % en 2009-2010 en raison de la récession, ont progressé à 14,6 % en 2010-2011. Le ratio des revenus devrait reculer à 14,4 % en 2011-2012 et en 2012-2013, en grande partie en raison des facteurs ponctuels qui avaient fait gonfler les autres revenus en 2010-2011 et également en raison de taux d'intérêt plus bas que prévu. Les revenus exprimés en proportion du PIB devraient augmenter lors des dernières années de la période de projection, au fil de la reprise économique, pour atteindre 14,7 % en 2016-2017, un niveau nettement inférieur à celui de 2007-2008 (15,8 %).

Le ratio des revenus au PIB devrait demeurer stable au cours de la période de projection

Graphique 3.2

Ratio des revenus au PIB

% du PIB



Sources : Ministère des Finances; Statistique Canada



Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau 3.5

Perspectives concernant les charges de programmes

		Projections					
	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017
				(G\$)			
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	35,6	37,8	40,2	42,4	44,8	47,2	49,9
Prestations d'assurance-emploi ¹	19,9	18,1	18,5	18,6	18,8	19,1	19,4
Prestations pour enfants	12,7	12,9	13,2	13,5	13,8	13,8	14,0
Total	68,1	68,8	71,9	74,6	77,3	80,1	83,2
Principaux transferts aux autres administrations							
Aide au titre de la santé et des programmes sociaux	37,2	38,7	40,7	42,7	44,7	47,0	49,4
Arrangements fiscaux ²	16,4	16,9	17,8	18,7	19,4	20,2	21,1
Villes et collectivités canadiennes	1,8	2,3	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Autres transferts ³	0,7	2,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Paielements de remplacement au titre des programmes permanents	-3,1	-3,2	-3,3	-3,5	-3,7	-3,9	-4,1
Total	53,0	56,9	57,5	60,2	62,7	65,5	68,5
Charges de programmes directes							
Paielements de transfert	36,8	35,7	34,9	32,7	30,6	30,5	30,5
Amortissement des immobilisations	4,4	4,6	4,9	5,1	5,3	5,5	5,6
Autres charges de fonctionnement	22,5	23,0	24,2	25,0	25,4	26,1	26,2
Charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel	54,7	54,0	54,0	55,0	56,2	57,5	58,4
Total	118,5	117,4	118,0	117,8	117,6	119,6	120,7
Total des charges de programmes	239,6	243,0	247,4	252,5	257,6	265,3	272,4
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	4,2	4,1	4,1	4,1	4,0	4,0	3,9
Principaux transferts aux autres administrations	3,3	3,4	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2
Charges de programmes directes	7,3	6,9	6,7	6,4	6,1	5,9	5,7
Total des charges de programmes	14,7	14,4	14,1	13,7	13,3	13,1	12,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations ordinaires, les prestations de maladie, les prestations de maternité, les prestations parentales, les prestations de compassion, les prestations de pêcheur, les prestations de travail partagé, les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % de l'ensemble des charges du Programme d'assurance-emploi; les autres coûts sont principalement associés à l'administration.

² Les arrangements fiscaux comprennent le Programme de péréquation, la formule de financement des territoires, le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et les subventions législatives.

³ Les autres principaux transferts aux autres administrations incluent les paiements transitoires, les paiements de protection des transferts en 2010-2011 et en 2011-2012, les paiements versés aux termes de l'Accord de 2005 sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières, une provision en 2011-2012 à l'appui du protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec concernant l'harmonisation de la taxe de vente et une provision de 1,6 milliard en 2011-2012 au titre du remboursement des paiements de soutien transitionnel effectués par le gouvernement du Canada à la Colombie-Britannique relativement à l'harmonisation de la taxe de vente.



Le tableau 3.5 présente les principales composantes des charges de programmes, c'est-à-dire les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les charges de programmes directes.

Les principaux transferts aux particuliers se composent des prestations aux aînés, des prestations d'assurance-emploi et des prestations pour enfants.

- La croissance des prestations aux aînés, qui comprennent celles de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, devrait s'établir à près de 6 % par année en moyenne durant la période de planification, sous l'effet de l'augmentation du nombre de personnes âgées, de l'évolution du profil démographique de ce segment de la population et de l'inflation des prix à la consommation, à laquelle les prestations sont entièrement indexées.
- Les prestations d'assurance-emploi devraient diminuer de 9,0 % pour se chiffrer à 18,1 milliards de dollars en 2011-2012, étant donné les résultats cumulatifs de l'exercice en cours ainsi que les perspectives du marché du travail pour le reste de l'exercice. Ces prestations devraient croître de 2,4 % en 2012-2013, avant tout en raison de la hausse des prestations hebdomadaires moyennes. Pendant le reste de la période de projection, les prestations d'assurance-emploi devraient croître lentement, à un taux annuel moyen de 1,3 %, malgré la baisse du taux de chômage; cette croissance s'explique par la hausse projetée des prestations moyennes versées.
- Les prestations pour enfants, qui comprennent la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, devraient connaître une hausse modérée à moyen terme en raison de la croissance de ce segment de la population et de l'indexation de la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

Le gouvernement s'est engagé à ne pas réduire les transferts aux particuliers ou aux autres administrations ni ceux au titre du Programme de péréquation ou du Fonds de la taxe sur l'essence destiné aux municipalités. Il s'est aussi engagé à maintenir le taux de croissance des transferts au titre de la santé à 6 % par année jusqu'en 2015-2016 inclusivement. Hormis ces engagements, les taux de croissance prévue indiqués ne servent qu'aux fins de planification; ils seront établis dans le contexte du renouvellement des transferts.

Les autres principaux transferts aux autres administrations incluent une provision de 2,2 milliards de dollars en 2011-2012 au titre du protocole d'entente conclu entre les gouvernements du Canada et du Québec le 30 septembre 2011 concernant l'harmonisation de la taxe de vente, les paiements de protection des transferts et des paiements de transition versés à Terre-Neuve-et-Labrador aux termes de l'Accord de 2005 sur les revenus tirés de l'exploitation des ressources extracôtières.

De plus, considérant la décision du gouvernement de la Colombie-Britannique de rétablir son ancienne taxe de vente provinciale à la suite des résultats du référendum du 26 août 2011, une provision de 1,6 milliard a été inscrite en 2011-2012 au titre du remboursement par cette province des paiements de soutien à la transition qu'elle a reçus du gouvernement du Canada.



Les charges de programmes directes représentent près de la moitié de l'ensemble des charges de programmes. Les charges de programmes directes comprennent les charges de la Défense nationale et des autres ministères, les charges des sociétés d'État, les transferts gérés par les ministères au titre du soutien du revenu agricole et pour d'autres fins, les redevances versées aux provinces relativement à l'exploitation des ressources naturelles et l'aide financière aux étudiants. Les projections relatives aux charges de programmes directes prennent en compte les initiatives instaurées depuis le budget de 2011, mais non l'incidence du plan d'action de réduction du déficit, qui sera comptabilisée dans le budget de 2012.

Au chapitre des charges de programmes directes, les transferts gérés par les ministères devraient diminuer de façon constante pendant la période de projection, en raison de la fin progressive des mesures du Plan d'action économique, de la fin des transferts accordés aux provinces à l'expiration de l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre en 2013-2014 ainsi que d'une réduction des activités dans le cadre du Fonds Chantiers Canada.

Les charges au titre des immobilisations sont présentées suivant la méthode de comptabilité d'exercice. L'amortissement des immobilisations devrait augmenter modestement au cours des cinq prochains exercices en raison de nouveaux investissements et de travaux d'amélioration des immobilisations existantes.

Les autres charges de fonctionnement comprennent les coûts des régimes de retraite des employés et des autres avantages sociaux, les charges non salariales de la Défense nationale et les rajustements comptables au titre d'éléments comme les provisions pour créances irrécouvrables.

Les charges assujetties au gel du budget de fonctionnement englobent celles au titre des traitements et salaires des employés fédéraux, des marchés de services professionnels, des télécommunications, de la location-bail, des services publics (chauffage et électricité), du matériel et des fournitures. Les projections relatives à ces charges ne rendent pas compte de l'incidence du plan d'action de réduction du déficit, qui accordera une importance particulière aux économies rattachées aux charges de fonctionnement. La diminution de ces charges de fonctionnement en 2011-2012, par rapport à l'exercice précédent, découle entre autres de la fin des mesures prévues dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. La progression des dépenses durant les dernières années de la période de projection prend en compte les pressions qui devraient s'exercer sur les coûts des services essentiels.



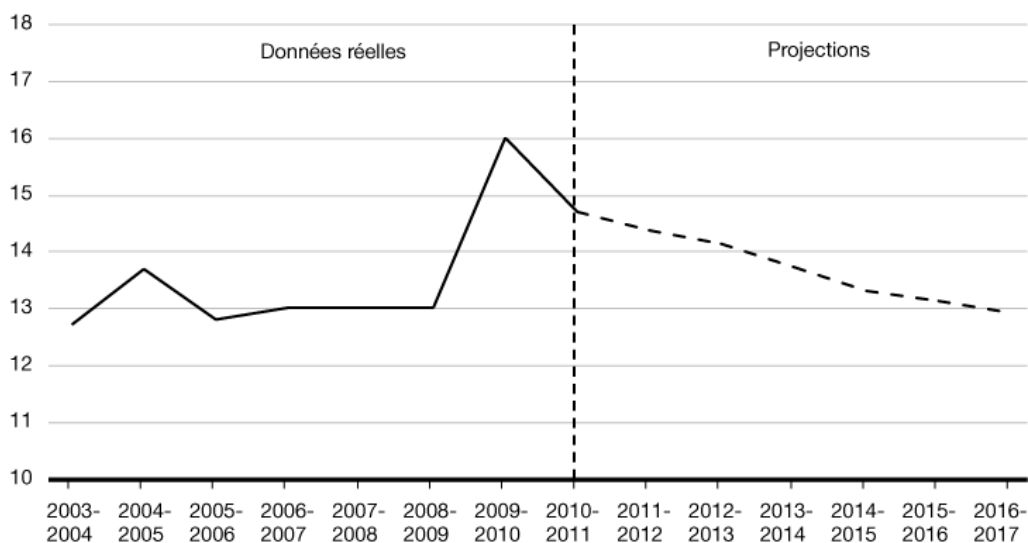
Les charges de programmes exprimées en proportion du PIB devraient diminuer lors de chaque année de l'horizon prévisionnel, ce qui tient à la fin progressive des mesures du Plan d'action économique et aux mesures d'économie ciblées annoncées dans les budgets de 2010 et de 2011. Les charges de programmes devraient passer de 14,7 % du PIB en 2010-2011 à 12,9 % en 2016-2017, un niveau qui correspond en général aux ratios des charges observés de 2006-2007 à 2008-2009 (graphique 3.3).

Le ratio des charges de programmes au PIB sera ramené au niveau d'avant la crise

Graphique 3.3

Ratio des charges de programmes au PIB

% du PIB



Sources : Ministère des Finances; Statistique Canada



Risques associés aux projections financières

Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques constituent la principale source d'incertitude entourant les projections financières. Afin de quantifier ces risques, des tableaux illustrant la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques sont présentés ci-après.

Les projections financières comportent des risques d'amélioration et de détérioration qui sont indépendants des perspectives économiques. Bon nombre des principaux facteurs qui sous-tendent les perspectives ne sont pas directement liés à des variables économiques; c'est le cas par exemple des liens entre l'impôt sur le revenu des particuliers et le revenu personnel, ou encore de la fraction inutilisée des ressources ayant été accordées aux ministères et aux organismes par le Parlement.

Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques

Les variations des hypothèses économiques ont une incidence sur les projections concernant les revenus et les charges. Les tableaux qui suivent illustrent la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques, soit :

- Une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel, attribuable à parts égales à un ralentissement de la croissance de la productivité et de la croissance de l'emploi.
- Une diminution de la croissance du PIB nominal provenant uniquement d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, du taux de l'inflation du PIB.
- Une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt.

Ces facteurs correspondent à des règles empiriques d'application générale qui supposent que tout ralentissement de l'activité économique sera réparti proportionnellement entre l'ensemble des composantes des revenus et des dépenses.



Tableau 3.6

Estimation de l'incidence d'une diminution de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

	An 1	An 2	An 5
		(G\$)	
Revenus fédéraux			
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,9	-2,0	-2,2
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,3	-0,4
Autres	-0,2	-0,2	-0,3
Total des revenus fiscaux	-2,8	-2,9	-3,3
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,1	1,1
Autres revenus	0,0	0,0	0,0
Total des revenus	-2,9	-3,1	-2,2
Charges fédérales			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,8	0,8	0,9
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,0
Total	0,8	0,8	0,9
Autres charges de programmes	0,0	0,0	-0,2
Frais de la dette publique	0,0	0,1	0,4
Total des charges	0,8	0,9	1,1
Solde budgétaire	-3,7	-3,9	-3,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB réel a pour effet de réduire le solde budgétaire de 3,7 milliards de dollars la première année, de 3,9 milliards la deuxième année et de 3,3 milliards la cinquième année (tableau 3.6).

- Les revenus fiscaux de toutes provenances diminuent de 2,8 milliards de dollars la première année et de 2,9 milliards la deuxième année. Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers fléchissent par suite de la baisse de l'emploi ainsi que des traitements et salaires. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés diminuent par suite du recul de la production et des bénéfices. Les revenus tirés de la TPS baissent en raison de la diminution des dépenses de consommation découlant de la baisse de l'emploi et du revenu personnel.
- Les revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi diminuent lors des premières années, car tant l'emploi que les traitements et salaires accusent une baisse avant de remonter à la fin de la période, lorsque les taux de cotisation sont relevés afin de recouvrer le coût supérieur des prestations et de rétablir l'équilibre du compte des opérations de l'assurance-emploi.
- Les charges augmentent, surtout à cause de la hausse des prestations d'assurance-emploi (en raison du nombre plus élevé de chômeurs) et des frais de la dette publique (par suite de l'accroissement de l'encours de la dette attribuable au fléchissement du solde budgétaire).

Tableau 3.7

Estimation de l'incidence d'une diminution de 1 point de pourcentage, sur une année, de l'inflation du PIB sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

	An 1	An 2 (G\$)	An 5
Revenus fédéraux			
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,9	-1,5	-1,5
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,3	-0,4
Autres	-0,2	-0,2	-0,3
Total des revenus fiscaux	-2,8	-2,5	-2,6
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2	0,1
Autres revenus	-0,1	-0,1	-0,1
Total des revenus	-3,0	-2,7	-2,6
Charges fédérales			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	-0,2	-0,4	-0,5
Prestations d'assurance-emploi	-0,1	-0,1	-0,1
Prestations pour enfants	-0,1	-0,1	-0,1
Total	-0,4	-0,6	-0,7
Autres charges de programmes	-0,4	-0,4	-0,8
Frais de la dette publique	-0,4	0,0	0,2
Total des charges	-1,2	-1,0	-1,4
Solde budgétaire	-1,8	-1,8	-1,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une diminution de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB nominal attribuable exclusivement à une baisse de l'inflation du PIB (en supposant que l'indice des prix à la consommation évolue au même rythme que l'inflation du PIB) entraîne une réduction du solde budgétaire de 1,8 milliard de dollars la première année, du même montant la deuxième année et de 1,2 milliard la cinquième année (tableau 3.7).

- La baisse des prix se traduit par une diminution du revenu nominal et, par le fait même, des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et d'impôt sur le revenu des sociétés ainsi que des revenus tirés de la TPS, du fait de la réduction des assiettes fiscales nominales sous-jacentes. En ce qui a trait aux autres sources de revenus fiscaux, les effets négatifs sont semblables, qu'il s'agisse de chocs du PIB réel ou du PIB nominal.
- Les cotisations d'assurance-emploi baissent très légèrement lors des premières années en raison du recul de la rémunération, mais elles sont plus élevées à la fin de la période par suite du rajustement des taux de cotisation conformément au principe de l'équilibre du compte des opérations de l'assurance-emploi au fil du temps. Toutefois, contrairement à ce qui se produit lors du choc du PIB réel, les prestations d'assurance-emploi n'augmentent pas, puisque les changements de prix n'ont pas d'incidence sur le chômage.



- La baisse des revenus est partiellement contrebalancée par la diminution du coût des programmes législatifs qui sont indexés à l'inflation – notamment les prestations aux aînés et la Prestation fiscale canadienne pour enfants – ainsi que des charges salariales et non salariales fédérales. Les paiements au titre de ces programmes sont moins élevés si l'inflation est plus faible. Les frais de la dette publique diminuent la première année en raison de la baisse des coûts associés aux obligations à rendement réel, mais ils augmentent ensuite sous l'effet de la hausse de l'encours de la dette.

Tableau 3.8

Estimation de l'incidence d'une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

	An 1	An 2	An 5
		(G\$)	
Revenus fédéraux	1,1	1,5	2,0
Charges fédérales	1,9	3,0	4,2
Solde budgétaire	-0,8	-1,5	-2,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Une telle augmentation des taux d'intérêt fait diminuer le solde budgétaire de 0,8 milliard de dollars la première année, de 1,5 milliard la deuxième année et de 2,3 milliards la cinquième année (tableau 3.8). Cette détérioration découle entièrement de la hausse des charges liées aux frais de la dette publique, qui augmentent au fil des ans, à mesure que la dette à long terme arrive à échéance et est refinancée à des taux plus élevés. L'effet global est atténué par la hausse des revenus attribuable à l'augmentation du taux de rendement des actifs portant intérêt du gouvernement, qui sont comptabilisés dans les autres revenus.